

DIAGNOSTIC ARCHITECTURAL PATRIMONIAL ET ENVIRONNEMENTAL

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. ANALYSE PAYSAGÈRE	3
CHAPITRE 2. ANALYSES ARCHITECTURALE ET URBAINE	19
CHAPITRE 3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE	55

ANALYSES PAYSAGERE ARCHITECTURALE ET URBAINE

S O M M A I R E

CHAPITRE 1 - ANALYSE PAYSAGÈRE

- 1 - PHYSIONOMIE DU PAYSAGE communal
- 1.1 RELIEF - HYDROGRAPHIE
- 1.2 TRAME VIAIRE
- 1.3 TRAME VEGETALE STRUCTURANTE

2 - STRUCTURES PAYSAGERES HISTORIQUES

3 - ETAT DU PATRIMOINE ARBORE

4 - PERCEPTIONS VISUELLES

- 4.1 CONES DE VUE
- 4.2 AXES DE VUE

CHAPITRE 2 - ANALYSE ARCHITECTURALE ET URBAINE

1 - LES SERVITUDES ACTUELLES

- 1.1 LES MONUMENTS HISTORIQUES ET LA Z.P.P.A.U
- 1.2 LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

2 - ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION URBAINE

- 2-1 LES ORIGINES DE QUINTIN - LE SITE
- 2- 2 ENTRE LE XIIIème SIÈCLE ET LE XVème SIÈCLE
- 2-3 LES XVI ET XVIIème SIÈCLES
 - 2-3-1 LE TISSAGE DE LA TOILE
 - 2-3-2 LES «BRETAGNES»
 - 2-3-3 LES MAISONS URBAINES DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE
 - 2-3-4 LES ANCIENS FAUBOURGS
 - 2-3- 5 LE NOUVEAU CHÂTEAU
 - 2-3-6 LES CHAPELLES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES
 - 2-3-7 LES INDUSTRIES

2-4 - LE XVIIIème SIÈCLE

- 2-4-1 LES «BRETAGNES» À LEUR APOGÉE
- 2-4-2 LES MARCHANDS TOILIERS, NOUVELLE ARISTOCRATIE
- 2-4-3 LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
- 2-4-4 LES GRANDES PROPRIÉTÉS

2-5 - LE XIXème SIÈCLE

- 2-5-1 LE DÉCLIN DE L'INDUSTRIE TOILIÈRE
- 2-5-2 L'ACTIVITÉ COMMERCIALE
- 2-5-3 LES NOUVELLES INDUSTRIES
- 2-5-4 LA NOUVELLE ÉGLISE

2-6 LE XXème SIÈCLE

- 2-6-1 LE CHEMIN DE FER
- 2-6-2 LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX
- 2-6-3 LES NOUVELLES INDUSTRIES

3 - PARTICULARITÉS URBAINES DE LA VILLE

3-1 LES MURS ET VENELLES

4 - ENSEMBLES URBAINS ET ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

- 4-1 LES MAISONS DE TISSERAND
- 4-2 ENSEMBLE A KERMAHO
- 4-3 LES MAISONS DE NÉGOCIANTS
- 4-4 LES MANOIRS
- 4-5 LES EDIFICES RELIGIEUX
- 4-6 LES MOULINS
- 4-7 LE PETIT PATRIMOINE

5 - TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

- 5-1 LES MODES DE CONSTRUCTION TRADITIONNELS
 - 5-1-1 LES MACONNERIES
 - 5-1-2 LES TOITURES
 - 5-1-3 LES PORTES ET FENETRES
- 5-2 LA COULEUR
- 5-3 LES DEVANTURES COMMERCIALES

6 -SYNTHESE DE L'ANALYSE ARCHITECTURALE

- 6-1 PLAN DE L'EVOLUTION URBAINE
- 6-2 INTERET ARCHITECTURAL

7 - TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

CHAPITRE 1

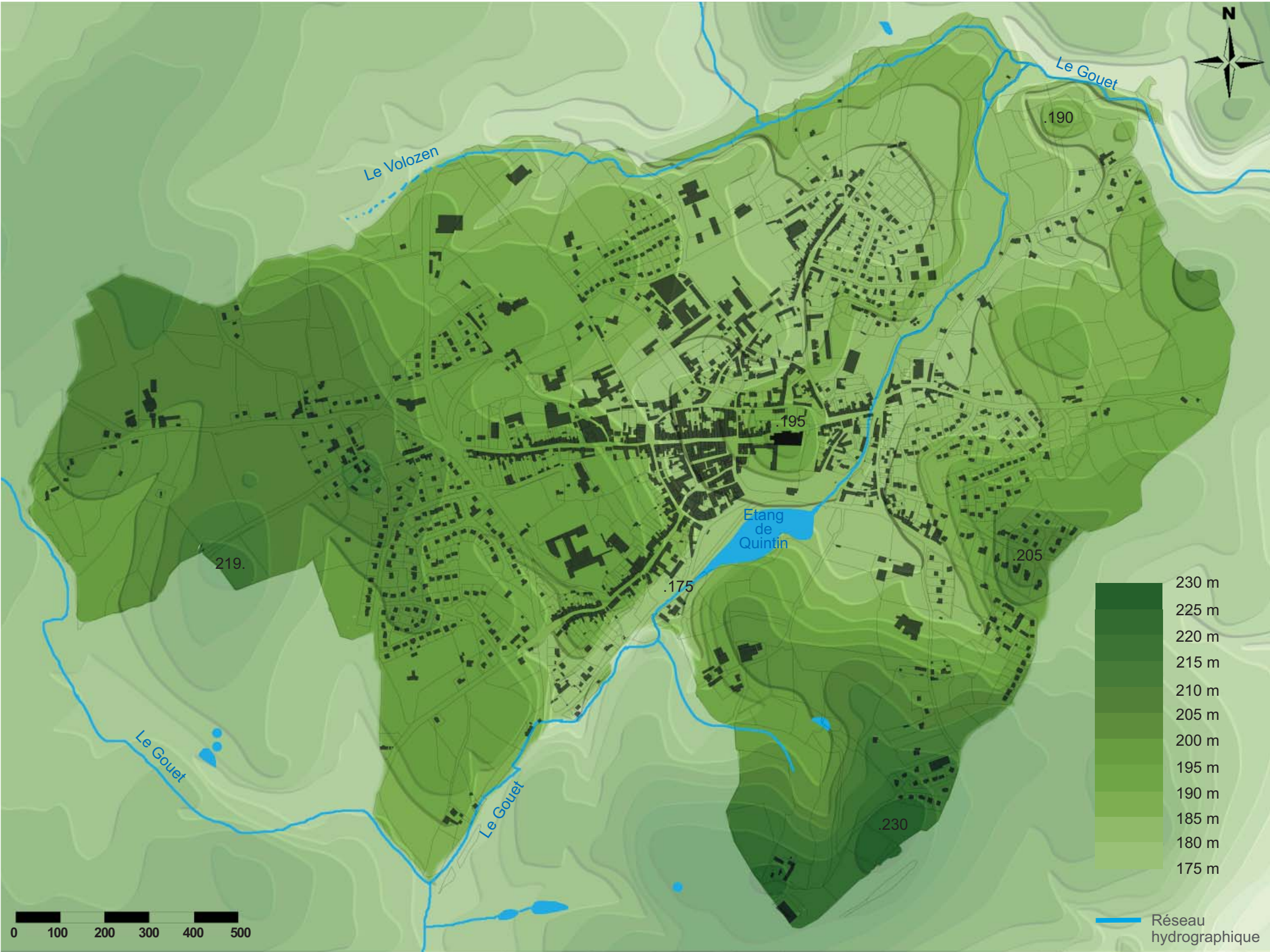
ANALYSE PAYSAGERE

1 PHYSIONOMIE DU PAYSAGE COMMUNAL

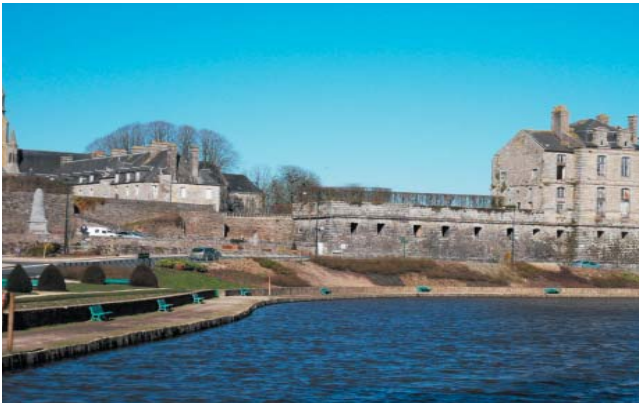
1.1 RELIEF - HYDROGRAPHIE

Le point culminant du territoire communal (230 m), est situé en haut du versant de Roche Longue, à proximité de la RD 790. De ce point, on bénéficie d'un cône de vue sur le lycée Jean XXIII. La vallée du Gouët au relief encaissé (point bas à 154 m), à la couverture arborée, délimite le noyau urbain ancien et les extensions urbaines à l'Est. La basilique et la ville surplombent le ruisseau du Gouet et l'étang.

Au Nord et à l'Ouest, les courbes de niveau plus espacées, traduisent des pentes plus douces. Le ruisseau du Volozen délimite la partie Nord du territoire communal.



Rue de la Madeleine

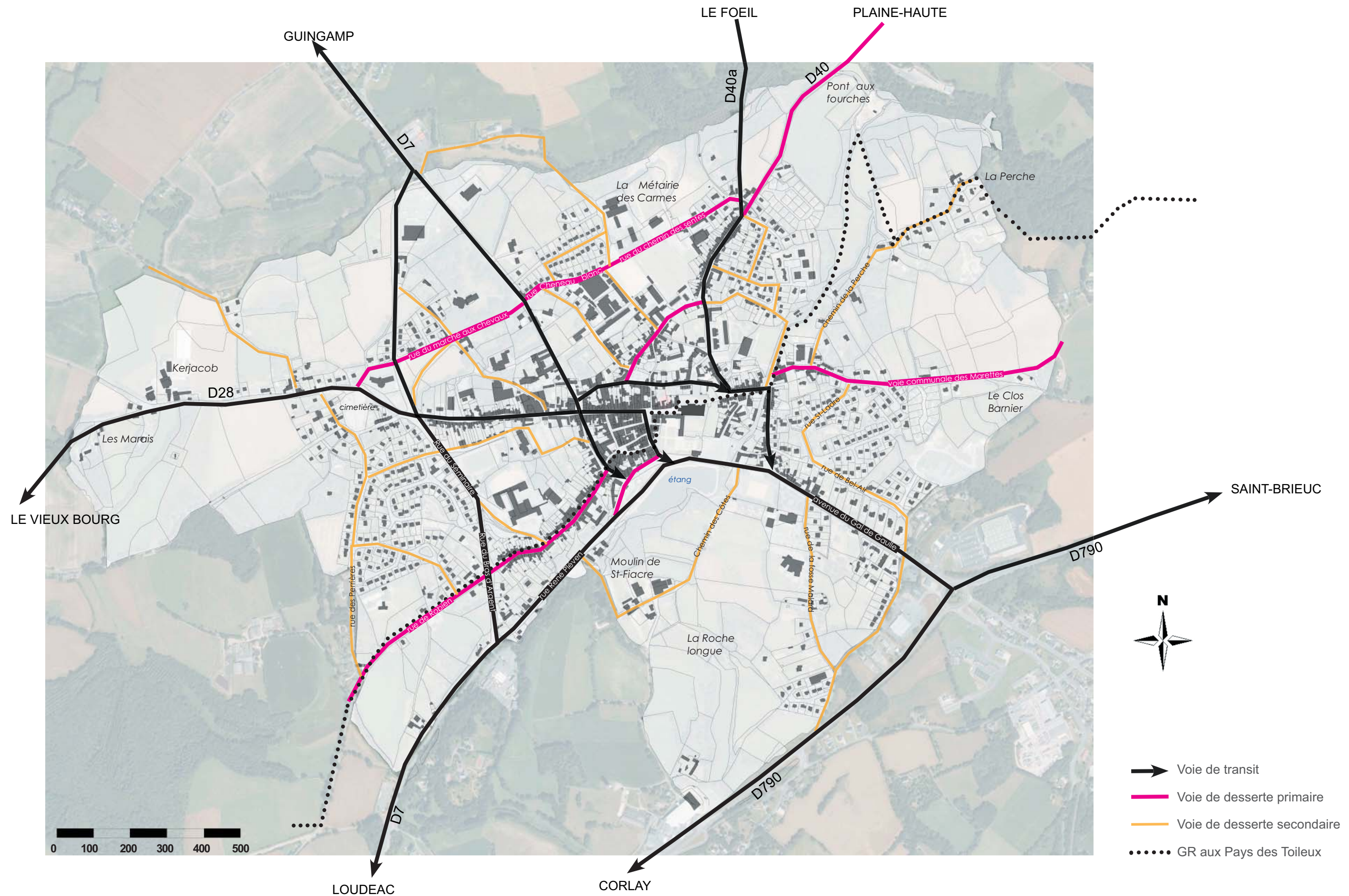


étang de Quintin



Chemin des Côtes

1.2 TRAME VIAIRE



Les **voies des transit (axes principaux)**, dont l'emprise publique est large, se croisent au niveau du centre-ville :

- la RD 28 en provenance du VIEUX BOURG
- la RD 7 reliant GUINGAMP à LOUDEAC
- la RD 40 reliant ST BRIEUC (Plaine Haute)
- l'avenue du Général de Gaulle

La desserte primaire du vieux centre se fait par la RD 40, la voie des Marettes, la rue de Robien, la rue du Marché aux Fleurs.

La desserte secondaire se fait par des voies plus étroites ou à caractère rural telles que le chemin de la Perche, le réseau de voies transversales : *rue de Bel Air, chemin de Roche Longue*.

Les itinéraires routiers alternent des points de vue variés sur le paysage communal. Les perceptions lointaines (Routes départementales) de la ville précèdent des perceptions rapprochées aux entrées d'agglomération.

- points hauts du relief (côteau de *Roche Longue*), vallées encaissées (vallée du *Volozen*, vallée du *Gouet*),
- voies escarpées (*avenue du Général de Gaulle, chemin des Côtes, rue de Robien*),
- espaces ouverts (*Roche Longue, rue de la Madeleine*), espaces canalisés (RD 7, *rue René Pléven*).

Un sentier de randonnée traverse le territoire communal: depuis la rue de Robien, il passe par le centre-ville (basilique) et longe le ruisseau du Gouet. ...

Les cheminements piétons variés (venelles, sentier de randonnée ...) révèlent le relief de la ville, et offrent une multiplicité de points de vue.



RD 7 Contournement du centre-ville



RD 7 Sud



RD 28



Rue de Robien

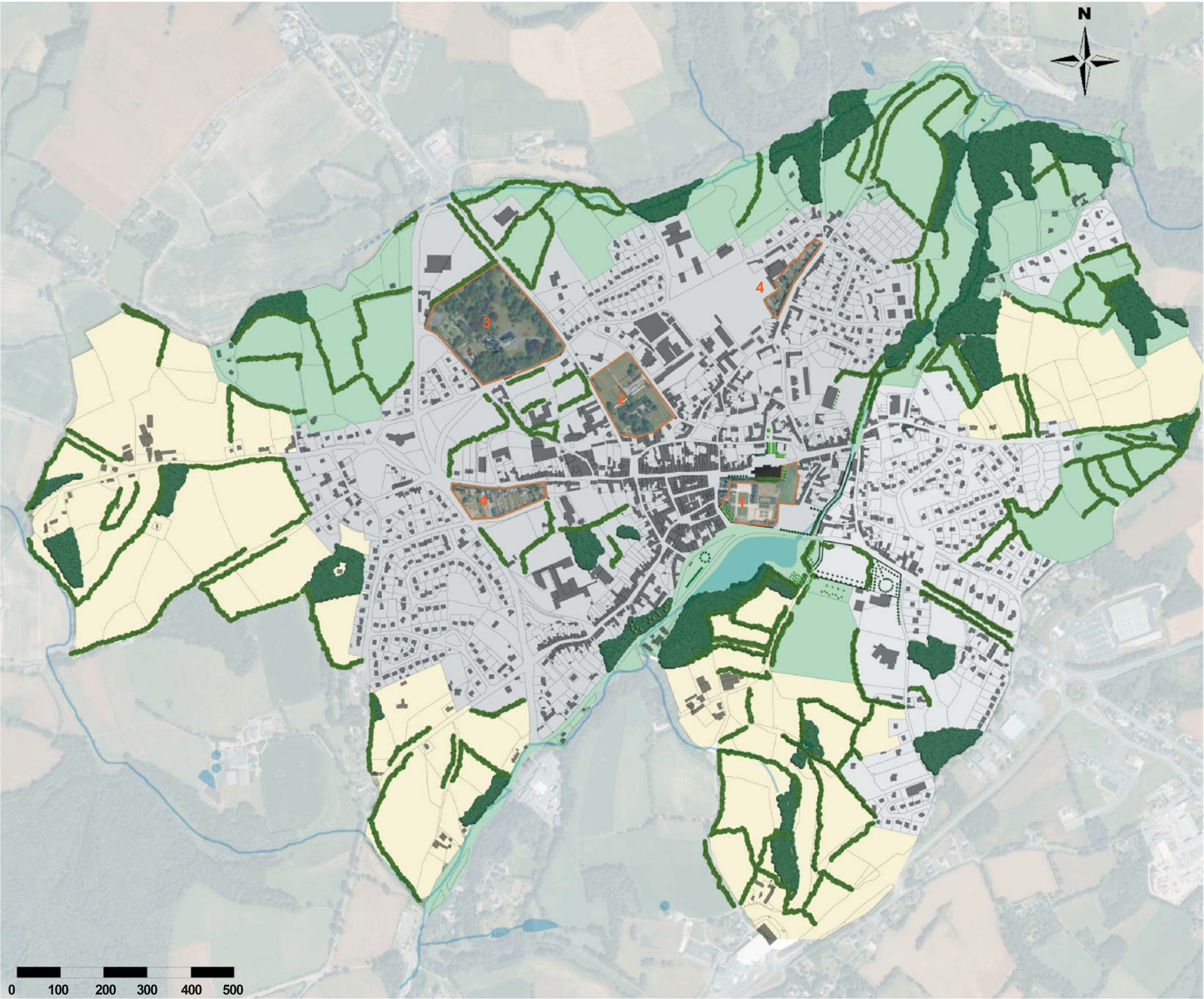


Venelle perpendiculaire à la Rue René Pléven



Chemin des Côtes

1.3 TRAME VEGETALE STRUCTURANTE



La périphérie du territoire communal présente une couverture arborée irrégulière.

Au Nord, le bocage boisé et dense borde les vallées du Gouet (bois de la Perche) et de Voltozen. La trame bocagère relie les axes routiers entre eux (RD 7, RD 28) et l’arboretum de la Salle Verte, créant une lisière arborée en rive d’entrée de ville. Elle est interrompue à l’Est (VC des Marettes) par des prairies offrant des perceptions lointaines sur la silhouette du centre-ville.

Au Sud du territoire communal, le relief accentué accompagne une typologie traditionnelle de haies sur talus : *chemin creux dit des Côtes*, haie de chênes têtards du coteau de Roche Longue.

A proximité du centre-ville, des bosquets ombragent les passages piétons (parc du lycée Jean XXIII). Des structures régulières arborées rythment l’espace public: jardin de Roz Maria, alignements de l’avenue du Général de Gaulle, belvédère de la basilique, rue des Douves.

- Boisement
- Haie bocagère
- Mail, alignement d'arbres
- Jardin clos de mur
 - 1. Parc du château
 - 2. Jardin de Roc-Maria
 - 3. Arboretum de la salle verte
 - 4. Jardins potagers
- Espace urbanisé
- Espace agricole
- Espace naturel

Haies bocagères : principales essences indigènes

Les haies bocagères sont traditionnellement plantées sur talus et se composent de trois strates : arbustive, arborée et buissonnante.

Les haies ont différentes fonctions :

- protection climatique : diminution de 30 à 35% de la vitesse du vent, réduction de 25 à 30% de l'évaporation, élévation de la température de 1 à 2°C.
Pour que ces effets protecteurs se manifestent, il importe que les haies forment un maillage serré autour des parcelles et qu'elles soient semi-perméables, homogènes et hautes.
- régulation et épuration des eaux, protection des sols.
- maintien de la biodiversité (niche écologique)
- insertion paysagère des nouvelles constructions.

On note que ces haies sont incomplètes des points de vue agronomique et écologique : la strate arborée domine, l'absence de strates arbustives et arborescentes nuit à la fonction de «brise-vent» et de niche écologique.

	Strate arbustive	Strate buissonnante
Strate arborée		
ACER pseudoplatanus - Erable sycomore	BUXUS sempervirens - Buis	BERBERIS communis - Epine vinette
ALNUS glutinosa - Aulne, vergne	CORNUS mas - Cornouiller mâle	CALLUNA vulgaris - Callune
BETULA verrucosa - Bouleau	CORYLLUS avellana - Noisetier	CORNUS sanguinea - Cornouiller sanguin
CARPINUS betulus - Charme	CRATAEGUS monogyna – Aubépine	CYTISUS scoparius - Genet à balai
CASTANEA sativa - Chataignier	PRUNUS spinosa - Prunellier	CRATAEGUS monogyna - Aubépine
FAGUS sylvatica - Hêtre	SAMBUCUS nigra - Sureau	ERICA carnea, cinerea - Bruyère Callune
FRAXINUS excelsior - Frêne commun		ILEX aquifolium - Houx
MALUS sylvestris - Pommier commun		LIGUSTRUM vulgare – Troëne
PRUNUS avium - Merisier		LONICERA caprifolium, periclymenum - Chèvrefeuille
PRUNUS cerasifera - Prunier myrobolan		PRUNUS spinosa - Prunellier
PRUNUS spinosa - Prunellier		RHAMNUS frangula - bourdaine
PYRUS communis - Poirier commun		RIBES ideaus - Mûrier
QUERCUS robur - Chêne pédonculé		ROSA canina - Eglantier
QUERCUS petraea - Chêne sessile		RUSCUS aculeatus - Fragon
SALIX alba - Saule blanc		ULEX europeus - Ajonc
SALIX caprea - Saule marsault		
SALIX viminalis - Saule osier		
SORBUS aucuparia - Sorbier des Oiseleurs		

liste des principales espèces

Boisements

Les boisements, constitués de végétaux caducs et persistants, sont localisés principalement en bordure de l'étang et le long des vallées du Gouet et du Voltoz, en rive de la RD 7 (coteaux boisés). Ils cadrent ou filtrent les vues sur le centre-ville ancien. La présence de conifères à caractère exotique peut occulter des vues remarquables sur le centre-ville (rue de Bel Air).

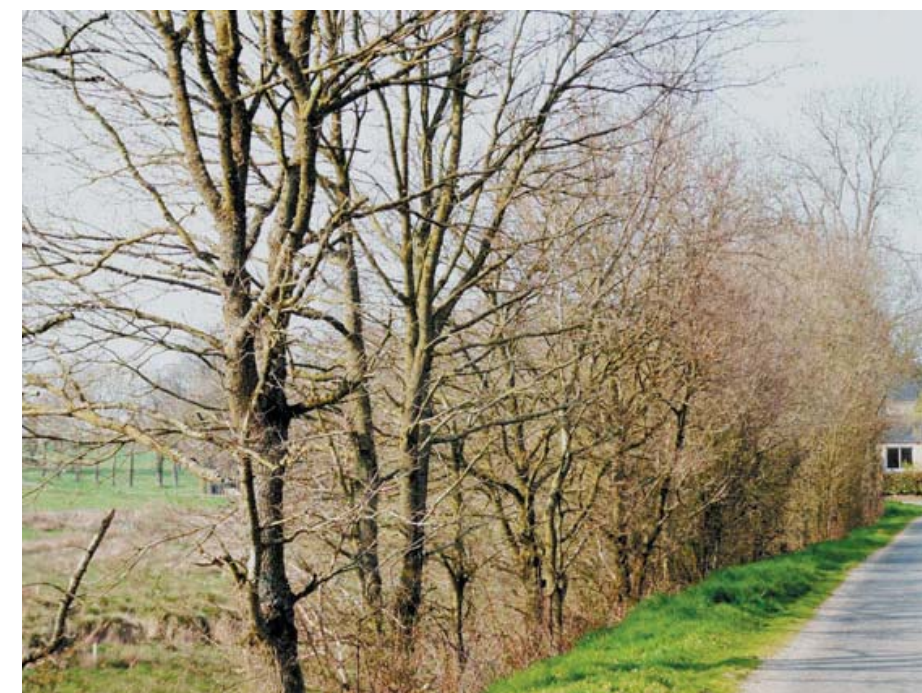
Feuillus			
FAGUS sylvatica	Hêtre	Conifères	
CASTANEA sativa	Chataignier		
FRAXINUS excelsior	Frêne commun	PINUS laricio	Pin laricio
QUERCUS robur	Chêne pédonculé	PICEA sp	Epicéa
QUERCUS petraea	Chêne sessile	PINUS sylvestris	Pin sylvestre



Belle haie à préserver rue du Marché aux Chevaux



Vallée boisée du Gouët



Haie bocagère à une seule strate (rue de Robien)



Lisière bocagère de la RD 7 Nord



arbres taillés en rideau (Parc de Roz Maria)



Rue du Marché aux Chevaux (haie sur talus en rive Sud)

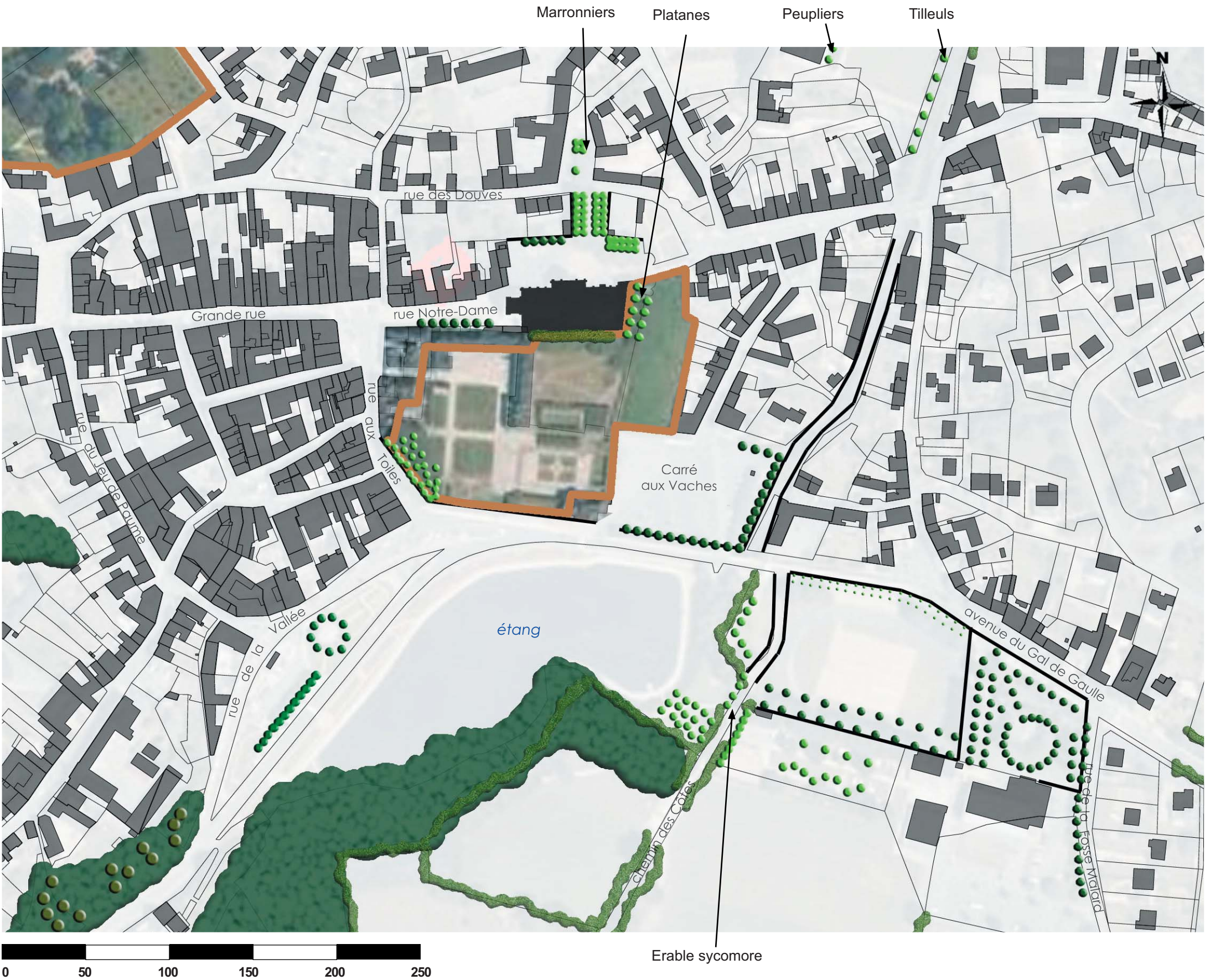


Alignement d'arbres taillés rue Notre Dame



Boisements de l'étang, tilleuls taillés, topiaires (rue René Pleven)

2 - STRUCTURES PAYSAGERES HISTORIQUES



Les structures paysagères historiques composent l'espace public ou privé : arboretum de la Salle Verte, parc de Roz Maria, jardins du Château, places publiques, avenues, rues. Elles sont doublées de murs de pierre (jardins ceints de murs, murets délimitant mails et places).

Le patrimoine arboré présente différentes typologies : mails, alignements d'arbres au port libre, arbres taillés.

Les alignements d'arbres au Sud de l'avenue du Général de Gaulle (mail de tilleuls délimitant les terrains de boules), et au Nord de la basilique permettent de cadrer les vues remarquables sur la ville, rythmer l'espace public et ombrager la promenade des piétons.

Les alignements d'arbres en rideau concernent la rue Notre Dame et les arbres en bordure de la rue de la Vallée.

Alignements :



Arbres taillés



Arbres au port libre



Jeunes arbres



Arbre remarquable



Boisement



Maille bocagère



Jardin clos de mur



Mur de pierre

2 - STRUCTURES PAYSAGERES HISTORIQUES

Les jardins historiques de Quintin comptent le parc du Château, le jardin de Roz Maria, l'arboretum de la Salle Verte. Les archives municipales ou départementales ne fournissent pas d'iconographie ou d'éléments historiques sur ces lieux.

Les jardins privés du Château (XVII è s.), classés le 4.11.1983 ont fait l'objet d'une restauration. Ils comportent des bosquets en bordure des remparts, un jardin régulier (parterres de broderies) proches de la cour du Château.

Le jardin de Roz Maria, propriété communale depuis 1978, est l'ancienne propriété des Carmes. Il est composé d'un ensemble de bassins et fontaines, encadrés de haies taillées récemment, d'un verger restauré, et d'un jardin de style paysager (XIXè s).

Les bassins (exèdres) et fontaines qui l'alimentent, classés Monument Historiques, datent du XVIIIème siècle. Au bas du jardin, l'Aveu de 1756 précisait qu'au bas du jardin, existe «une prairie plantée de pommiers et autres arbres fruitiers dans laquelle est une fontaine avec petit et grand réservoirs et viviers».

L'Arboretum de la Salle Verte est un parc de style paysager (4 ha) (XIXème siècle) constitué de bosquets cadrant l'axe de vue principale orienté Nord-Ouest depuis l'Hôpital. Des allées serpentent à travers les bosquets, permettant de découvrir des arbres remarquables répertoriés. Son entretien est assuré par une entreprise d'espaces verts, que supervise les Services Techniques de l'Hôpital de St Brieuc.

Un mail de tilleuls délimite l'espace de jeu de boules du camping et relie la place plantée devant la salle des Fêtes.

L'origine du mail est un instrument de jeu pratiqué sous le couvert des alignements bordant les grandes allées historiques, conçues et réalisées du XVIIè - époque où le premier jeu est installé le long de la Seine - au XVIIIè siècles. Par extension, ce terme désigne ensuite les double-alignements d'arbres en bordure d'allée.

A la fin du XVIII ème siècle, les villes fortifiées sont plantées d'ormeaux et de tilleuls aux abords des remparts. La première moitié du XIXème siècle voit la naissance des boulevards hausmanniens, où la promenade est pratiquée en tant que loisirs.



Parc du Château



Arboretum de la Salle Verte (axe de vue principal)



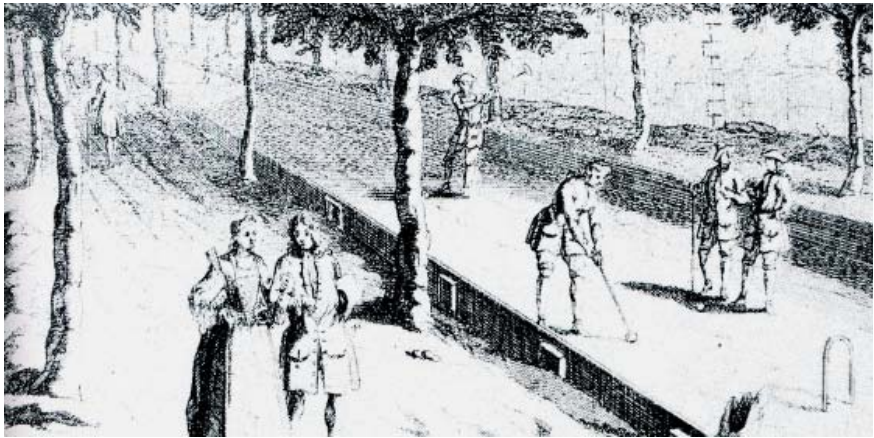
Exèdre du parc de Roz Maria



Arboretum de la Salle Verte



mail de tilleuls



Jeu de mail

3 - ETAT DU PATRIMOINE ARBORE

Les alignements de vieux arbres au port libre décrits précédemment sont fragilisés par des tailles drastiques et présentent une architecture déséquilibrée (branches charpentières élaguées et peu nombreuses), des plaies de taille importantes.

La taille de réduction de couronne pratiquée sur les arbres bordant la place du «Carré aux Vaches» ne convient pas : leur développement encombrera l’espace de la voirie et la circulation des véhicules à grand gabarit.

Un double alignement de chênes a été planté récemment en bordure de l’avenue du Général de Gaulle.

Le mode de taille «en tête de chat» est pratiqué sur les arbres de l’espace public en périphérie de la basilique. La taille trop courte ne donne pas l’aspect de forme en rideau attendu.



Chênes au port libre (lycée Jean XXIII)



alignement d’érables pourpres taillés place du Carré aux Vaches



mail de tilleuls



mail de tilleuls rue des Douves



alignement d’arbres libres dégeant la vue sur le centre ancien (début XXème s°



tilleuls déséquilibrés

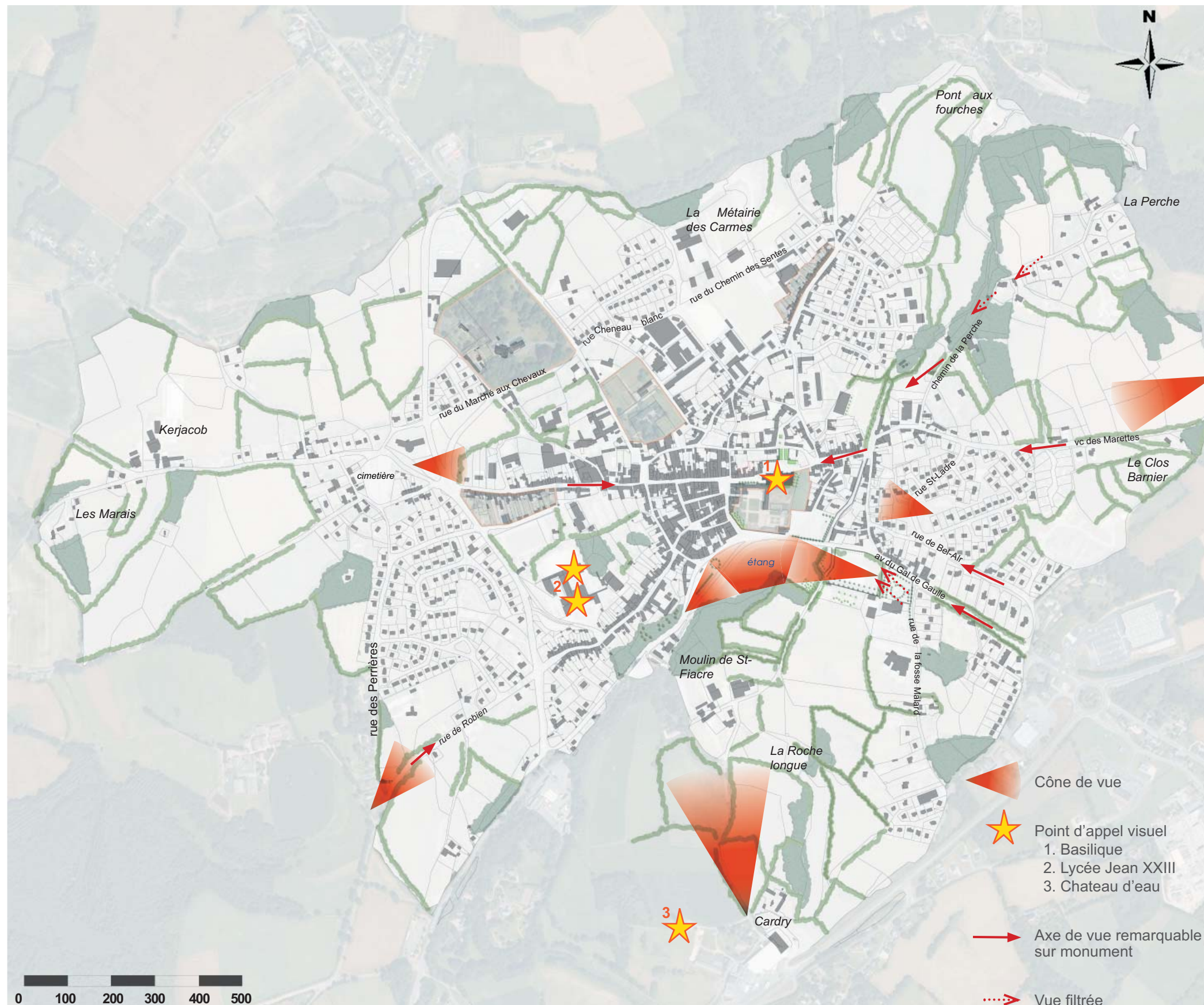


plaies de taille



mail de tilleuls équilibrés au Nord de la basilique

4 - PERCEPTIONS VISUELLES



La topographie contrastée entre la ville et ses faubourgs, soulignée par les remparts, la présence de points d'appel visuel situés en hauteur (clochers du lycée Jean XXIII, basilique), la configuration de la trame viaire, induisent des cônes de vue sur la ville ancienne. La présence de boisements filtre les perceptions visuelles, les alignements arborés en bordure de voie (aux entrées d'agglomération) cadrent les vues.

Des cônes de vue se dégagent des points suivants :

- depuis l'extrémité Est de la rue de Robien
- RD 28 : depuis le parking du cimetière, une vue s'offre sur les lisières boisées de l'espace à urbaniser en limite de la rue du Marché aux Chevaux;
- au Nord de la *voie communale des Marettes*, le champ de vision passe au-delà des prairies cultivées sur les clochers de l'église et du lycée Jean XXIII.
- depuis le secteur de Cardry sur le coteau de Roche Longue et le lycée Jean XXIII
- depuis le bas de la rue de Bel Air.
- la rue René Pleven, l'avenue du Général de Gaulle, la rive Sud de l'étang offrent des vues dégagées sur la ville.

Des effets de porte sont constitués par la trame arborée :

- ripisylve en bordure du ruisseau du Gouet et du coteau de la RD7
- haies bocagères perpendiculaires à la RD 28
- tilleuls au Sud de la rue de Bel Air.

4.1. CONES DE VUE



depuis la rue de Robien sur lycée Jean XXIII



depuis la voie communale des Marettes



depuis la RD 28 et la rue du Marché aux Chevaux



depuis le chemin des Côtes



depuis le bas de la rue de Bel Air



conifères occultant la vue



depuis le chemin des Côtes



depuis la rue René Pléven, la rive Sud de l'étang et le mail de tilleuls



4.2. AXES DE VUE



avenue du Général de Gaulle



Vue depuis le haut de la rue de Bel Air (quartier Saint Ladre)



rue du Vau de Gouët



Rue Saint Thurian



Rue René Pléven



rue Alfred Duault



rue des Carmes



Monument aux Morts rue aux Toiles

La configuration du réseau viaire favorise les vues axiales canalisées par le bâti, les murs, ou la trame arborée.

A l'approche du centre, s'offrent de multiples points de vue sur le clocher de la basilique et le château, édifices historiques emblématiques de la ville, situés sur un point haut du relief : vue cadrée par alignements arboré et bâti avenue du Général de Gaulle, vue plongeante canalisée par alignements bâtis rue St Thurian, vue épaulée par alignement bâti rue du Vau du Gouet, vue épaulée par haie de vieux arbres surplombant la basilique quartier St Ladre.

Des perspectives visuelles du centre cadrent de façon remarquables la rue des Carmes, la rue Alfred Duault, la rue René Pléven.

Les axes de vue depuis les belvédères du centre revêtent une importance particulière : place de la basilique, Monument aux Morts en bas de la rue aux Toiles. L'implantation du stationnement nuit parfois à la lecture des perspectives visuelles (parking du Monument aux Morts).



Entrée d'agglomération par la RD 28



Entrée d'agglomération par la RD 7 (zone d'activités)

Les entrées d'agglomération traversent des paysages identifiant les différentes entités paysagères communales.

Les haies bocagères de part et d'autre de la RD 28 constituent un remarquable effet de porte.

L'entrée par la zone d'activités offre une lecture confuse du paysage traversé : haie bocagère, arbres taillés, végétation à caractère horticole, signalétique hétérogène, implantation du bâti aléatoire.



boisements de la vallée du Gouet



depuis la vallée du Gouet (départ du sentier de randonnée)



Vues filtrées par les tilleuls

La trame arborée filtre les perspectives visuelles sur le patrimoine bâti : boisements le long de la vallée du Gouet, houppliers dégagés des tilleuls en bordure de la rue de la Fosse Maillard.



abords des menhirs



A proximité du chemin des Côtes, au milieu d'espaces ouverts (parcelles agricoles), les menhirs sont peu accessibles. Les abords immédiats ne sont pas traités.

L'analyse paysagère révèle des secteurs de forte sensibilité paysagère, en périphérie du centre-ville, situés dans des cônes de vue dégagés sur le centre-ville, en raison des différences altimétriques significatives :

- au Sud, le coteau pentu et bocager de Roche Longue, où sont situés les menhirs;
 - à l'Est, le chemin des Marettes s'ouvre sur un plateau dégagé, donnant à voir les clochers;
 - au Nord, la ceinture bocagère en lisière du territoire communal, contraste avec un paysage d'entrée de ville en voie de transformation :
- la RD 7 traverse le paysage urbanisé de la zone d'activités : une partie du territoire rural à l'Ouest de la RD 7 s'inscrit dans le prolongement de la zone commerciale existante projeté au PLU.

L'intégrité de la maille bocagère est à préserver (haie complète sur talus) : elle garantit la qualité des effets de porte d'entrée d'agglomération (RD 28), et la continuité des corridors biologiques.

Aux confins de la ville, la qualité du paysage tient à plusieurs facteurs :

- ripisylve (ruisseau du Gouët, rue René Pléven),
- vues canalisées par haies bocagères ou alignements arborés et murs de pierre (avenue du Général de Gaulle, rue du Marché aux Chevaux, rue A. Duault)
- écrin arboré (parc de l'arboretum de la Salle Verte, lisière boisée de l'étang),

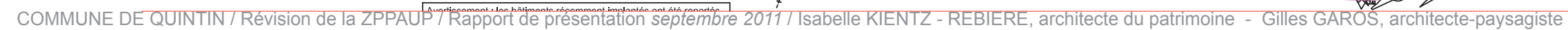
Aux abords du centre-ville, les espaces publics sont environnés de mails arborés déclinant : tilleuls au Sud de l'avenue du Général de Gaulle, au Nord de la basilique.

Le réseau de sentiers pédestres dévoile la diversité des paysages communaux, par la multiplicité des points de vue liés au relief.

CHAPITRE 2

ANALYSES ARCHITECTURALE ET URBAINE

1-1 LES MONUMENTS HISTORIQUES ET LA Z.P.P.A.U



Liste des édifices protégés au titre des monuments historiques		
Adresse des édifices	Appellation	Libellé des protections
6, place 1830 (place) - 13 rue auLait	Ancien Hôtel Poulain (fin 16 ^{ème} siècle)	Façades et toitures (cad. B 71) : classement par arrêté du 21 décembre 1977
Dans le cimetière	Eglise Saint-Thurian	Eglise Saint-Thurian (restes) et croix du 15 ^{ème} siècle : inscription par arrêté du 28 mai 1951
	Chapelle des Ursulines	Chapelle des Ursulines (cad. C 434) : inscription par arrêté du 14 mai 1986
La Roche Longue	Menhir de la Roche Longue (Néolithique)	Menhir de la Roche Longue (cad. C 152) : classement par liste de 1862
	Anciennes Fortifications	Les deux tours de la Porte Neuve et le reste des fortifications (cad. 610, 255, 253) : inscription par arrêté du 28 mai 1951
5 impasse de la Pompe	Château	Façades et toitures du château du 18 ^{ème} siècle : inscription par arrêté du 28 mai 1951 - Château du 17 ^{ème} siècle avec les terrasses et le mur de soutènement, y compris la tour des Archives ; jardins (cad. C 176) : classement par arrêté du 4 novembre 1983
5 place 1830 - rue Émile Nau	Maison (16 ^{ème} siècle)	Façades et toitures de la maison avec retour rue Emile-Nau (cad. B 22) : classement par arrêté du 21 décembre 1977
Les Carmes	Fontaine des Carmes	Fontaine des Carmes du 18 ^{ème} siècle, avec ses trois bassins (cad. B 9) : classement par arrêté du 2 mars 1981
Rue Notre-Dame	Fontaine de Notre-Dame de la Porte	Fontaine de Notre-Dame de la Porte du 15 ^{ème} siècle : classement par arrêté du 18 mars 1913
5 & 7, rue Notre-Dame	Deux Maisons dites «des Chanoines» (début 17 ^{ème} siècle)	Façades sur rue et toitures (cad. 263, 260) : inscription par arrêté du 28 mai 1951
Place du Martray	La Grande Maison : ancien Hôtel Lefèvre (1728)	Façade et toiture : inscription par arrêté du 28 mai 1951
8 rue au Lait - 2 rue Belle Etoile	Maison (fin 16 ^{ème} siècle	Façades et toitures (cad. B 74) : classement par arrêté du 21 décembre 1977
37, Grande-Rue	Maison (16 ^{ème} siècle)	Façade en bois et couverture (cad. 288) : inscription par arrêté du 28 mai 1951
3, rue des Degrés	Ancien Hôtel Le Texier de Clévery (1759)	Façades et toitures : inscription par arrêté du 28 mai 1951

1-2 LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

N° du site	Lieu-dit	Périodes	Structures	Degré de protection
1	Les Côtes d'en Bas	Néolithique	Bloc	2
2	La Roche Longue	Néolithique	Menhir	Classement MH
3	Grande Rue	Age du bronze	Espace fortifié	2

Le Service Régional de l’Archéologie de Bretagne a mis en évidence des sites archéologiques, qui sont soumis aux dispositions législatives relatives à l’archéologie du **livre V du Code du Patrimoine**.

- Sites en degré 2 de protection : L’article R123-8 du Code de l’urbanisme permet un classement en zone N au P.L.U. de certains sites dont l’importance ou la sensibilité justifient une protection particulière et une conservation en l’état.

2 - ÉTAPES DE L'ÉVOLUTION URBAINE

2- 1 LES ORIGINES DE QUINTIN - LE SITE

Préhistoire

La présence de menhirs sur la commune atteste l'occupation du site depuis le Néolithique. Le menhir de la *Roche Longue* est dressé sur un versant granitique au Sud de la ville.



A l'époque gallo-romaine, un camp romain s'est installé à un carrefour de trois grandes voies de communication romaines, la première de Vorganium (Carhaix) à Alet (Saint Servan), puis de Portus Nannetum (Nantes) à Vetus Civitas (Coz-Yaudet), enfin de Rillan à Castel (Saint Pol-de-Léon). L'endroit a été choisi précisément où la voie de communication Nord-Sud franchit la rivière du GoÛet. *Le Cardo*, axe Nord-Sud, et *le decumanus*, axes Est-Ouest, sont les axes principaux qui structuraient les camps romains et les colonies romaines, selon le *plan hippodamien*, schéma d'urbanisation diffusé dans tout l'empire romain par les rites du bornage étrusque.

2-2 ENTRE LE XIII^{ème} SIÈCLE ET LE XV^{ème} SIÈCLE

Quintin est mentionné dès 1202 dans les chartes de l'Abbaye de Beauport. On y mentionne également un *château neuf*. Geoffroy Boterel installe sa seigneurie à Quintin en 1209, et bâti une place forte pour défendre le passage sur la rivière du Gouët. A son retour de croisade avec Saint-Louis, vers 1254, Il entreprend la construction d'une **enceinte autour de la ville**, qui a pu se constituer grâce au commerce et sous la protection du château seigneurial.

Des portes sont prévues sur les grands axes commerciaux : **la porte Saint Julien** au sud, **la porte Notre Dame** à l'ouest, **la Porte à la Rose** au nord et **la Porte Neuve** à l'est. Le marché couvert, ou *cohue*, était installé sur la place centrale, l'actuelle place 1830, date à laquelle elle fut démolie.

Contre les tourelles de la porte Ouest de la ville, et le long de la Grande Rue, existaient une chapelle, la chapelle Notre-Dame-d'Entre-les-Portes, et une prison, *la géôle*, utilisée jusqu'en 1830. Des vestiges de ces portes sont visibles dans un immeuble Grande Rue.

Le château, appelé *château gaillard*, était situé au Sud en bordure de l'étang, beaucoup plus étendu. Un donjon dominait la vallée, sur lequel fut installé *l'auditoire*, qui servait à la juridiction de Quintin-Loge et aux autres juridictions seigneuriales. Il reste les maçonneries de cet ancien château, visibles depuis une cour rue de la vallée.



Vestiges de l'ancien château nécessitant un entretien (pierres déchaussées et végétation)



Essai de restitution de l'enceinte urbaine du XIII^{ème} et XV^{ème} siècle sur le plan de 1816

Un hospice fut fondé très tôt par les premiers seigneurs de Quintin, situé près du château. Il sera remplacé en 1494 par l'Hospice Saint-Jean, bâti sur des terres appartenant à Jeanne du Perrier et Jean de Rohan, en contrebas de la rue des Carmes. Une plaque sur la maison XVIII^{ème} indique son emplacement entre le XV^{ème} et le XVIII^{ème} siècle.

L'ancienne **chapelle du château**, dédiée à Notre-Dame, devint le siège d'une communauté de chanoines en 1405. Un collège de cinq chanoines fera le service de l'église. La Collégiale renfermait un fragment d'une ceinture de la Vierge, rapportée de Terre Sainte par Geoffroy Boterel.

Au XIV^{ème} siècle, une chapelle fut construite hors-les-murs sous le vocable de **Saint-Sébastien**, protecteur de la peste. Elle se trouve aujourd'hui rue Saint-Thurian.

Au XV^{ème} siècle, **une église paroissiale** est bâtie en dehors de la ville close, sous le vocable de Saint Thurian. Au XVIII^{ème} siècle elle est éclairée dangereuse, elle est détruite en 1773. Le culte est transféré alors dans la chapelle des Carmes, puis dans la Collégiale à partir de 1790. Vers 1468, Tristan du Perrier fera restaurer l'enceinte, et reconstruire le château.

En 1485, la ville des seigneurs de Rohan, favorables au roi de France, est assiégée par le Duc de Bretagne. La paix est signée en 1488 avec François II. La plupart des maisons construites en pans de bois furent détruites à cette époque.



2-3 - LES XVI ET XVII^{ème} SIÈCLES

2-3-1 LE TISSAGE DE LA TOILE

Les techniques du tissage des toiles de lin, ont été importées des Flandres dans le comté de LAVAL dès la fin du XIII^{ème} siècle, par la comtesse Béatrix de Gâvre, qui épousa Guy IX de Laval en 1286. Elle fit venir des ouvriers tisserands de ses Flandres d’origine.

Le tissage de la toile se développera entre le XIV et le XV^{ème} siècle en Bretagne. C’est dans le nord de la Bretagne, dans le Trégor, que se situaient les plateaux favorables à la culture du chanvre et du lin, en bordure du littoral au climat doux et humide. Les semences provenaient du Nord de l’Europe, et notamment la «linette des Flandres», réputée solide et fructueuse. Dès 1430, date du traité commercial signé entre le Duc de Bretagne et le Duc de Castille, les toiles bretonnes sont exportées jusqu’en Espagne à partir du port de Nantes.

2-3-2 LES «BRETAGNES»

Dès le XVI^{ème} siècle, la culture du lin et son utilisation pour les toiles et les voiles, devint une des principales ressources pour la Bretagne. On parlait de « manufacture » bien que l’industrie de la toile représentât une multitude de métiers, qui se pratiquaient souvent dans la maison familiale (*manufacture dispersée* précise l’*Encyclopédie* de Diderot et d’Alembert, pour le fer et le lin).

La fabrication des toiles s’organisait par régions :

- les toiles de chanvre autour de Merdrignac, appelées les «Olérons», les «Noyales» autour de Rennes, les «Canevas» autour de Vitré, et les «Olonnes» autour de Locronan ;
- les toiles de lin dans le Léon, les «Crées», ou les «Bretagnes», fabriquées dans un secteur formé par Quintin, Uzel, Moncontour et Loudéac. Ces toiles plus fines et plus blanches, étaient utilisés pour les vêtements fins, comme les coiffes, les manchettes ou les mouchoirs, ou bien les toiles à tamis. La spécialité de Quintin était la *Bretagne large*.

Réputées depuis 1670, elles furent à leur apogée au XVIII^{ème} siècle. Des lettres patentes en réglementeront la qualité entre 1676 et 1736, comme l’enregistrement des tisserands sur des «registres de marques», et la commercialisation des toiles faite uniquement par des «marchands, bourgeois et autres».

Après la découverte du Nouveau Monde, les toiles voyageront jusqu’en Amérique espagnole, depuis le port de Saint Malo, en passant par Cadix, en Espagne. A partir des premières années du XVIII^{ème} siècle, sous le règne de Philippe V d’Espagne, le commerce deviendra plus lucratif, car les bateaux ne passeront plus par l’Espagne, ce qui favorisera une nouvelle aristocratie de marchands.



Source : documentation éditée par le Conseil général des Côtes d’Armor d’après la carte de Jean Tanguy, dans « Quand la toile va, l’industrie toilière bretonne du XVI^e au XVIII^e siècle », Rennes, 1994

L'essor de tous les métiers servant la «manufacture», fut à l'origine d'un important développement architectural. Pour répondre à la demande et améliorer le quotidien, les paysans se convertissaient en tisserands. Des hameaux se constituaient, consacrés au tissage.



Maison de tisserand rue Saint-Thurian



Ensemble rue Sainte-Anne

Tous les métiers de la région se rendaient au marché au lin de Quintin : les marchands de fils ou *filotiers*, les ouvriers travaillant le lin ou *linotiers*, les marchands locaux et les intermédiaires.

2-3-3 LES MAISONS URBAINES DE L'ANCIEN CENTRE-VILLE

Au début du XVI^{ème} siècle, le développement de Quintin se limite à l'intérieur de la ville *intramuros*. On assiste à un **renouveau de l'architecture**, puis, après la démolition des remparts à la fin du XVI^{ème} siècle, à **l'expansion en dehors des murs**.

Les maisons à pans de bois

Dans le centre historique de Quintin, subsistent quelques maisons à **pans de bois** de cette époque. Celles-ci s'inscrivent dans le parcellaire médiéval, de deux à quatre *travées*, distance entre les sommiers supportant les sablières.

Les pans de bois prennent appui entre deux pignons de granit, sauf pour les maisons d'angles (place 1830).

La technique de *l'encorbellement*, héritée du Moyen âge, est utilisée jusqu'au XVII^{ème} siècle. Ces débords successifs des étages, jouent un rôle de protection de la façade contre les pluies.

Ce sont les quelques maisons rue au Lait et place 1830, dont les maisons d'Uzille et Le Poulain, récemment restaurées, puis aux n° 31, 33, 37, Grande Rue, enfin au n°5 place 1830, maison dite *auberge de la Porte à la Rose*. Dans cette dernière, les toiles y étaient mesurées et pliées, après le passage au bureau de contrôle, installé dans une autre maison de la Grande Rue.

Quelques vestiges de refends de granit subsistent rue au Lait, ou bien à l'angle de la rue Saint Thurian et la ruelle du Pissot, à l'extérieur des remparts. La plupart des maisons ont subi des modifications, parfois pour un alignement de la rue, et généralement par l'élargissement des baies. Les restaurations exemplaires place 1830 ont permis de révéler la composition d'origine.



Maisons d'angle d'Uzille et Le Poulain place 1830



Ancienne auberge de la Porte à la Rose



Maison 43, Grande Rue



Maisons rue au Lait



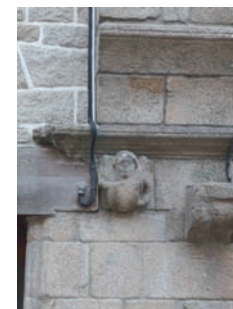
Maisons Grande Rue



Ancien pan de bois modifiée au XIX[°] probablement pour alignement de la rue



Détail de décor sur pignon rue au Lait



Les maisons de pierres

Dès la fin du XVI^{ème} et le début du XVII^{ème} siècle, l'usage de la pierre se développe. Elle est utilisée d'abord dans les rez-de-chaussée, comme dans la maison Uzille, puis pour l'ensemble de la maison.



Porte d'entrée de la maison Uzille

Les maisons au n° 5 et 7 rue Notre-Dame (Inscrites pami les MH), maisons dites *des Chanoines*, en sont de beaux exemples.



Maisons 5 et 7, rue Notre-Dame (1611)

Dans le décor de ces maisons, on retrouve des éléments d'architecture propre à la région, comme les corniches à modillons de granit. Mais des éléments de décor hérités de la Renaissance sont importés, comme les portes à pilastres et frontons triangulaires, dont on trouvait déjà un exemple sur la porte d'entrée de la maison de la famille Uzille.



Maison XVII[°] rue au Lin (ancienne auberge du Chapeau-Royal)



Détail de corniche rue de l'Abbé Fleury

2-3-4 LES ANCIENS FAUBOURGS

Après le dernier siège de la ville par le Duc de Mercœur, chef de la ligue catholique, en 1588, les remparts furent presque entièrement détruits. Ils ne furent jamais remontés, et servirent alors de carrière de pierres.

Les marchands, les tisserands et les autres artisans, s'installèrent petit à petit en dehors des remparts ruinés ou disparus. Cette urbanisation, à l'origine des faubourgs, s'étendra dans le prolongement des rues du noyau primitif intramuros :

- **A l'Ouest**, dans le prolongement de la Grande Rue, la rue de Saint-Thurian jusqu'au hameau de Ker Maho, et autour de l'église paroissiale Saint-Thurian, les rues Cosson et Sainte-Anne ;

Installation de marchands et tisserands autour de Saint-Thurian :



Ensemble de maisons rue Cosson



Maison de tisserand sur Sainte-Anne

- **Au Sud**, dans le prolongement de la rue du Château Gaillard, les rues Rochonen et du Gasset ;



Maisons rue Rochonen



Maisons de tisserands en longère rue du Gasset (1610)

- **Au Nord**, dans le prolongement de l'ancienne rue du Four (rue Émile Nau), rue des degrés, rue des Forges, rue du Maréchal Leclerc, rue Saint-Yves et rue des Croix Jarrots ;



Maison rue des Croix-Jarrots à pignons à chevronnières et tourelle d'escalier (1588)



- **A l'Est**, dans le prolongement de la Rue Notre Dame, la rue du Vau du Gouët, la rue des Marettes, la rue des Portes Boulains en suivant la rivière.



Maison de 1675 rue du Maréchal Leclerc

Ensemble de maisons de tisserands du XVII^{ème} siècle rue des Marettes



Maison avec porte en plein cintre



Maison avec niche à coquille (1669)



Cadastré de 1816 - montage feuilles A et B

2-3- 5 LE NOUVEAU CHÂTEAU

Au pied des anciens remparts, les douves sont remplacées par de nouvelles rues, la rue des Douves au Nord, la rue du Jeu de Paume, et la rue de la Vallée. Très peu de parcelles seront bâties le long de ces rues, hormis la place du Martray, créée au XVIII^{ème} siècle avec la construction d'hôtels particuliers, et quelques maisons rue du Jeu de Paume. Ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle et jusque très récemment, que les parcelles seront comblées par des ateliers ou des garages.

Après les derniers assauts du Duc de Mercœur en 1598, le château, *Château Gaillard*, est en ruine. Une nouvelle halle au blé est bâtie au XVII^{ème} siècle, dans le prolongement de l'ancien auditoire, lui-même construit sur l'ancien donjon.



Cadastre de 1816



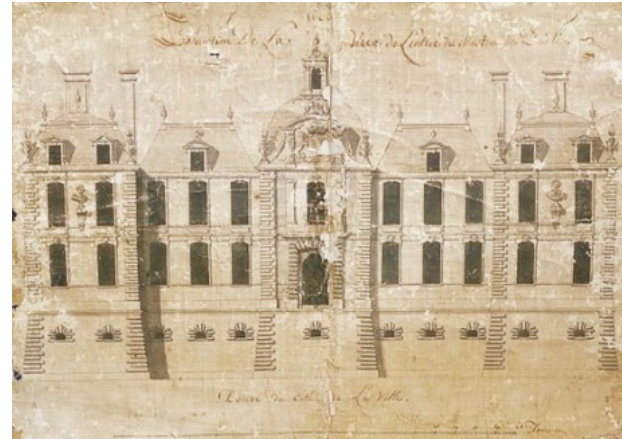
Vestiges de l'ancien château

L'héritier, Henri de la Trémoille, vendra sa seigneurie à son beau-frère, Amaury de Gouyon, Marquis de la Moussaye. Ce dernier fera dessiner un projet de château par Gabriel Androuet du Cerceau, calviniste comme lui, descendant de Jacques Androuet du Cerceau, architecte et graveur au XVI^{ème} siècle.

Le plan était un quadrilatère. Les façades comprenaient un avant-corps central et un pavillon à chaque angle, posés sur un grand soubassement de pierre, qui suivait l'ancien tracé des remparts. La forme du plan et le bossage en façade, s'apparentaient au palais du Luxembourg, bâti à Paris au début du XVII^{ème} siècle par Salomon de Brosse. Des communs s'étendaient au Nord-Ouest de la propriété, qui furent modifiés et agrandis au XVIII^{ème} siècle.

Le Marquis obtiendra l'autorisation de bâtir par la régente Anne d'Autriche, malgré l'interdiction qu'avait proclamé le Roi et le cardinal de Richelieu, et en commencera la construction en 1645. Mais les travaux seront arrêtés sur ordre de Louis XIV en 1666. Le Marquis, ruiné, vendra son château à son cousin le Maréchal de Lorges. Resté inachevé, il servira sans doute de carrière de pierres pour d'autres constructions des membres de la famille de Lorges, comme le château de Lorges achevé en 1730.

Seuls le pavillon Sud-Est et les soubassements des ailes Est et Sud du château subsistent aujourd'hui.



Plan sur papier entoilé - G.Androuet du Cerceau
(source : fr.topic-topos.com)

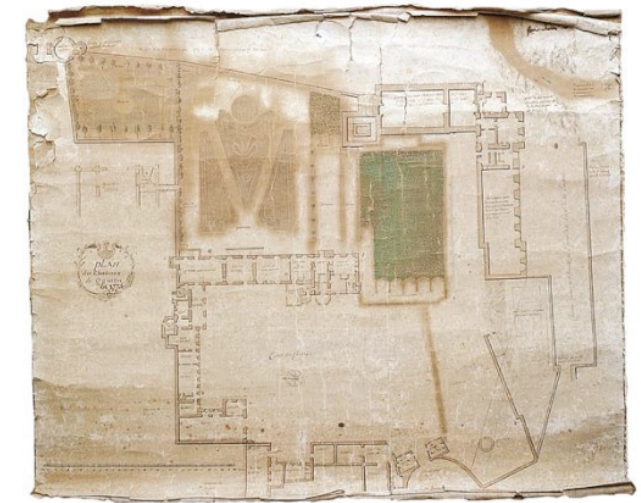


Le château du XVI^{ème} siècle



Cadastre de 1816

Au XVIII^{ème} siècle, le château sera agrandi au Nord, dont la cuisine avec un potager de granit. Les communs et les écuries du château précédent seront réaménagés et constituent l'actuel Château de Quintin.



Plan d'ensemble du château
dressé en 1774
(source : fr.topic-topos.com)



Les extensions du XVIII^{ème} siècle

2-3-6 LES CHAPELLES ET INSTITUTIONS RELIGIEUSES

La chapelle Saint-Yves fut bâtie en 1606, à l'emplacement où Saint Yves, patron des bretons, se serait assis après avoir monté la côte de Quintin à Cohiniac.

Le Couvent des Carmes

Après les troubles de la Ligue, la population grandissante s'éloignait de la religion. On fera appel aux Carmes réformés de Rennes pour fonder un couvent en 1619.

Le couvent des Carmes sera bâti sur des terrains *hors-les-murs*, acquis à partir de 1620, au Nord de la ville, sur des prés (pré de Saint Jean), et des terres labourables qui dépendaient de la métairie de Guennefoll.

L'ancienne chapelle, ou église des Carmes, était placée sous le vocable de Notre-Dame-des-Bonnes-Nouvelles. Elle remplit le rôle d'église paroissiale de 1764 à 1790, quand l'église de Saint-Thurian fut déclarée interdite au culte en 1762.

Le «Mesurage» fait le 8 mars 1791 de l'ensemble de la propriété avant sa vente comme bien national, donnera une description du couvent avec les bâtiments, l'église, les vergers et le parc avec fontaine.

Une partie des bâtiments et l'église disparaîtront après un incendie en 1871.



L'ancien couvent des Carmes



Cadastre de 1816

2-3-7 LES INDUSTRIES

Des forges étaient installées à Quintin, entre la rue des forges et la rue Saint-Yves, où furent forgés les canons au XV^{ème} siècle. Des scories provenant des fours subsistent dans le sous-sol.

Le tannage des peaux, existait à Quintin depuis l'ancien régime, Il se poursuivra jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Les moulins, en bordure de rivière, étaient souvent à proximité de forêts d'arbres riches en tanin, comme le chêne ou le châtaignier.

Il existait deux moulins servant à broyer l'écorce, les moulins à tan de la forêt des Salles, à Gouarec, et de celle de Lorge, qui assuraient la production de poudre de tan nécessaire au tannage des peaux. Le moulin à tan de Quintin, rue de la Madeleine, est postérieur à 1816.

2-4 - LE XVIII^{ème} SIÈCLE

2-4-1 LES «BRETAGNES» À LEUR APOGÉE

Réputées depuis 1670, les «Bretagnes» sont à leur apogée au XVIII^{ème} siècle, grâce à une succession de réglementations en 1676, 1736 et 1779, qui feront de la toile de Quintin une des plus fine et des plus blanche.

Les toiles voyageaient jusqu'en Amérique espagnole depuis le port de Saint Malo en passant par Cadix. Mais à partir des premières années du XVIII^{ème} siècle, les bateaux ne passeront plus par l'Espagne pour rejoindre le continent américain. Le commerce deviendra alors plus lucratif, et les familles de marchands feront fortune de ce commerce des toiles.

Les négociants se chargeaient d'organiser le tissage, parfois avec leurs tisserands atitrés, de faire blanchir les toiles et de les stocker avant leur exportation. Des fermes de tissage vont se créer depuis le XVI^{ème} jusqu'au début du XIX^{ème}. En 1720, Quintin abritait 500 tisserands, ils passeront à 800 en 1751.



La fabrication de la toile nécessitait de l'eau tout au long des étapes de fabrication, du *rouissage* des tiges (les tiges de lin étaient décortiquées en fibres après leur macération dans l'eau), au *blanchissage* des toiles. Toute la famille participait aux différentes tâches que nécessitait le travail du lin, ainsi les tisserands implantaient leurs maisons, qui abritaient le métier à tisser, non loin des cours d'eau.

Les marchands achetaient leurs toiles « en écru », qu'ils devaient ensuite faire « blanchir », avant de les ranger en « balles » pour les exporter. Le blanchissage étaient une activité importante. Chaque village avait un lavoir, et les femmes de paysans et/ou tisserand venaient avec leur battoir. Il y avait deux lavoirs à Quintin, et des blanchisseries, ou *blandieries*.

Au cours du XVIII^{ème} siècle, on a recensé cent cinquante six *blandieries*, dans la région de Quintin : *Les Côtes-d'en-bas* à Quintin, *Bel-Orient* et *le Petit-Robien* au Foeil, la *blanchisserie-de-Carho* et le *Bras-d'Argent* à Saint-Brandan, la *Craulée* et le *Bois-Hamon* à Lanfains, d'autres à Saint-Donan et au Vieux-Bourg.



Le lavoir du Pertus-Chaud

2-4-2 LES MARCHANDS TOILIERS, NOUVELLE ARISTOCRATIE

Les familles de marchands deviendront la nouvelle bourgeoisie de «marchands toiliers». Ces marchands se chargeaient d'acheminer les toiles vers le port principal d'embarquement pour le Nouveau Monde, le port de SAINT-MALO.

Ils bâtirent de grandes maisons, en prenant leurs références dans cette ville portuaire, où les armateurs, ayant fait fortune avec le commerce des mers du Sud et le contrôle de la Compagnie des Indes, avaient construit des maisons de plaisance, *les malouinières*, à partir du milieu du XVII^{ème} siècle.

Ces nouvelles demeures seront de grandes dimensions, pour traduire la richesse et la puissance de leur propriétaire. Elles seront bâties dans le centre de l'ancienne ville en s'adaptant au parcellaire médiéval, ou au-delà, vers l'Ouest, entre la place du Martray et la rue Saint-Thurian, ou vers le Nord, rue des Degrés.

- 1722 : Hôtel Digaultray des Landes, rue Saint-Thurian
- 1740 : Hôtel Digaultray du Vivier (actuel Hôtel de Ville)
- 1750 : 16, rue du Jeu-de-Paume, maison Olitreauy de Calagan
- 1759 : Hôtel rue Saint-Thurian
- 1759 : Hôtel Le Texier de Clévery, rue des degrés
- 1760 : Hôtel Visdelou-Cuerville, au 8, rue Saint-Yves
 - Hôtels Grande Rue : entre 1763 et 1765,
 - Hôtels rue du Lin
 - Hôtel place de la République (La Poste actuelle)



L'Hôtel Le Texier de Clévery, rue des degrés

La prospérité de la ville a profité à d'autres métiers, qui ont eux aussi fait bâtir de somptueux hôtels, comme l'Hôtel Lefèvre, Changeur du Roy, place du Martray en 1728.

2-4-3 LES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Le couvent des Ursulines fut fondé en 1707 par le duc de Lorges. Les premières religieuses s'établirent provisoirement rue Saint-Thurian, avant que ne commencent la construction des bâtiments en 1711 sur un terrain acheté près de la chapelle Saint-Yves : la terre de *Bel-Orient* et le *Clos des Forges*. En 1730, le chœur des religieuses et l'église extérieure sont commencés, puis achevés en 1736. Le plan était en U, la chapelle au Nord, l'aile Ouest abritant le cloître, ouvert par des arcades en pierres de taille sur le jardin clos. Le bâtiments étaient construits en moellons de granit, et en pierres de taille pour les encadrements de baies, les corniches et les lucarnes à courbes et contre-courbes.

Pendant la Terreur, on y plaça en résidence surveillée tous les membres supposés hostiles à la Révolution, tandis que les religieuses étaient enfermées au château. Le couvent sera fermé à partir de 1904 et devint *bien national* l'année suivante.

Le couvent abritera le casernement du 1327 d'Infanterie.

La chapelle est Inscrite parmi les Monuments Historique le 14/05/1984.



Le cloître et la chapelle du couvent des Ursulines



cadastre de 1816



Au couvent des Carmes, un ensemble composé d'une fontaine qui alimentaient plusieurs bassins, est aménagé dans le parc au XVIII^{ème} siècle.

Les bassins sont reliés entre eux par une circulation d'eau, terminée par un banc en demi-cercle, comme une *exèdre* permettant la conversation. Le bassin central en forme de demi-lune pouvait servir de pédiluve, les moines étant des Carmes déchaussés, pieds nus dans des sandales de cuir.

La plus grande des pièces d'eau, bordée par une charmille, était probablement le vivier.

L'ensemble est aujourd'hui classé parmi le Monuments Historiques depuis le 02/03/1981.



Les trois bassins et l'exègre



cadastre de 1816



Le vivier encadré par des charmilles

L'Hôpital rue des Carmes et la chapelle Saint-Jean-Baptiste

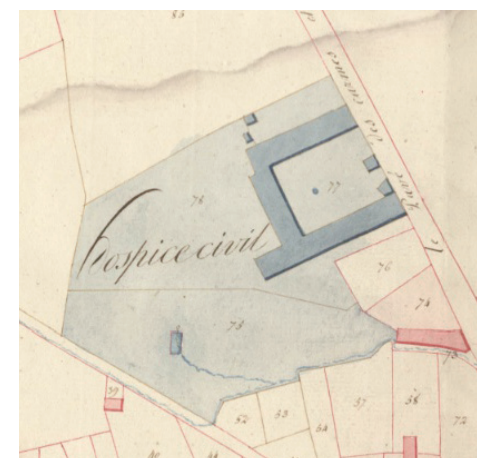
L'établissement de l'hôpital de Quintin est approuvé et confirmé par Louis XV en 1738, par lettres patentes. La fonction hospitalière à Quintin remonte toutefois au XIII^{ème} siècle, où elle s'exerçait sous la protection du château.

Au XV^{ème} siècle, Jeanne du Perrier et Pierre de Rohan feront transférer la «Maison Dieu» dans un faubourg de la ville, «dans une maison avec jardin et fontaine d'eau inépuisable», en bas de la rue des Carmes.

Les travaux commenceront en 1751 par l'aile de la chapelle et le bâtiment central. L'ensemble sera ouvert aux malades et aux pauvres en 1762.



La chapelle Saint-Jean-Baptiste



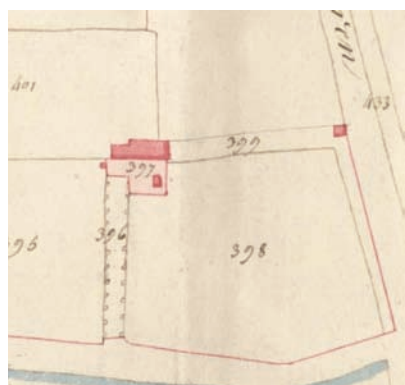
cadastre de 1816

2-4-4 LES GRANDES PROPRIÉTÉS

Le château de la Salle Verte et l'arboretum

Le château construit au XVIII^{ème} siècle, fut détruit en 1944, puis reconstruit dans un style néo-régional. Il sera vendu au centre hospitalier de Saint-Brieuc, pour devenir une maison de repos et de convalescence.

Le parc actuel a été planté par un navigateur et collectionneur, qui en a fait un *arboretum* de 4 hectares, accessible au public.



cadastre de 1816



carte postale début XX°



2-5 - LE XIX^{ème} SIÈCLE

Par une ordonnance du 3 juillet 1837, les hameaux de *la Perche*, du *Clos-Bannier*, de *Cure-Bourse*, de *la Fosse-Malart*, de *la Fontaine-ès-Chiens*, des *Côtes et de Cardry*, sur la commune de Saint-Brandan, passeront dans la commune de Quintin.

2-5-1 LE DÉCLIN DE L'INDUSTRIE TOILIÈRE

Le déclin s'amorçait déjà vers la fin du XVIII^{ème} siècle, puis un certain nombre de facteurs entraîneront la chute de cette industrie, comme par exemple :

- L'arrêt de l'exportation des toiles «Bretagne» vers l'Espagne et l'Amérique latine en 1840, qui entrainera la fin à l'activité des grandes familles de marchands ;

- Le tissage mécanique du lin adopté en Angleterre, tandis que la Bretagne conservera la technique traditionnelle et familiale ;

- Les crises céréalières dues à la guerre de sept ans entre 1756 et 1763 ;

- La condition des tisserands, tous indépendants et au plus bas de l'échelle sociale, qui possèdent des métiers à tisser archaïques...

2-5-2 L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

«*Quintin est une ville très-commerçante ; les marchés qui se tiennent les mardis et vendredis sont considérables par la quantité de toiles larges et de fils qui s'y vendent; mais c'est peu de chose en comparaison des quatre grandes foires qui s'y tiennent par chaque année...*» relatait Jean-Baptiste Ogée, vers la fin du XVIII^{ème} siècle.¹

Depuis l'époque gallo-romaine, la ville se situait à un grand carrefour de trois grandes voies commerciales romaines. Quintin a conservé une très grande activité commerciale malgré le déclin du commerce des toiles : le marché, ou *cohue*, le marché au blé, et les grandes foires où s'échangeaient les vaches et chevaux (les noms de *Marché aux chevaux* et *Carré aux vaches* perdurent).

¹ Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne - Nantes 1778 à 1780

2-5-3 LES NOUVELLES INDUSTRIES

La distillerie Duault

En 1895, une distillerie fut installée par Théodore Duault entre la rue Saint Thurian et la ruelle du Pissot, établissement qui ne cessera de s'étendre jusqu'à sa désaffectation en 1990.

En 1901 il développe l'activité par la construction d'une brasserie. Une chaufferie d'orge sera installée par en 1908, et le fils Alfred Duault installera une limonaderie dans les années 1920. On y fabrique donc la bière Cigogne, la limonade Menhir, du calvados exporté à Jersey et d'autres liqueurs et alcools, puis du vin des départements français d'Algérie.

La brasserie cessera en 1938, mais une cidrerie la remplacera dans les années 1940.

L'eau nécessaire à ces activités était prise au puits dit «remise aux voiture» situé en face de l'hôpital, un second puits sera creusé en 1929 dans le jardin de la brasserie, puis Alfred Duault acheta la source des Printiaux située sur la route du Vieux-Bourg, qui sera acheminée par une canalisation en acier sur le domaine public, pour rejoindre la brasserie par la rue Saint-Thurian.¹

La tannerie Mousselet-Ruault

Située à l'angle des rues des Doutes et Berliche, elle devait exister au XVIII^{ème} siècle, l'architecture de la maison située à l'angle l'attestant. En 1811, elle appartenait à Antoine Mousselet, puis fut reprise par son fils Guillaume. Autour de l'atelier, étaient les fosses destinées à la préparation des peaux, et les cuves liées à la préparation du tanin.

En 1846, Michel Ruault reprendra la tannerie après son mariage avec la veuve de Guillaume Mousselet, et son fils Henri fera édifier entre 1884 et 1889, de grands séchoirs. Hormis le tannage, l'entreprise commercialisait les peaux et les produits annexes (crin, corne, os, bourre, laine, déchets, graisse, etc.).

Elle était alimentée en poudre de tan, par deux moulins à tan situés dans la forêt des Salles, à Gouarec, et dans la forêt de Lorges. Le personnel se composait d'écorceurs, de peleuses, de ramasseuses, de lieuses, de charretiers et de déchargeurs. La tannerie travaillait toutes sortes de peaux : de boeufs, de vaches, de veaux, de moutons, de chevaux et même de chiens.

A la mort d'Henri Ruault en 1896, son frère reprendra la direction de l'établissement. En 1906, le séchoir construit en face en 1889, sera démoli. Au cours des deux guerres mondiales, la tannerie travaillera pour la 10^e région militaire de Rennes pour les cuirs et les chaussures. Avant de cesser définitivement son activité, l'usine était réduite à la collecte et au salage des peaux. En 1949, les bâtiments étaient utilisés comme dépôt pour un entrepreneur de travaux publics. Actuellement, il ne subsiste plus qu'une partie des séchoirs, restaurés et utilisés comme ateliers municipaux de la ville.



La distillerie Duault



Bâtiment XVIII^{ème} de l'ancienne tannerie



Séchoir du XIX^{ème} siècle

2-5-4 LA NOUVELLE ÉGLISE

Malgré une période peu favorable, après la chute de l'activité toilière, une vaste église sera bâtie dans l'axe de la rue Notre-Dame. Elle sera construite dans le style *néo-gothique*, à l'emplacement de l'ancienne collégiale du XV^e siècle, devenue trop petite et très vétuste.

Cette dernière sera détruite en 1879, à l'exception de la tour-clocher. Il était surmontée d'une tourelle octogonale en bulbe, très controversée à l'époque pour son côté «oriental». Elle sera finalement démolie, ne correspondant pas avec la nouvelle architecture, seuls les balustres en pierre ont trouvé une nouvelle utilisation pour les terrasses aménagées autour de la basilique. La bénédiction de la nouvelle église aura lieu en 1887. Elle sera consacrée en basilique en 1934.

Le reliquaire et du mobilier de la collégiale seront transférés dans la nouvelle église : la chaire sculptée du XVIII^{ème} siècle et le Christ du pilier, les confessionnaux, les stalles, les fonds baptismaux en granit du XV^{ème} siècle, les bénitiers, coquillages géants de la mer de Java, et les gisants des seigneurs de Quintin, retrouvés lors des travaux.



D'autres bâtiments publics seront construits ou agrandis à cette époque :

- l'aile Nord de l'hôpital,
- la caserne de gendarmerie rue Neuve (aujourd'hui disparue),
- l'abattoir de la rue de la Madeleine
- la station des Haras du Chemin des Sentes,
- le vélodrome des grands jardins,
- le stand de tir au fusil de guerre Armand Gast (détruit).

L'école de garçon Saint-Nicolas sera fondée par les frères de Ploërmel en 1822. L'école a fusionné avec le Centre Jean XXIII.



¹ Source *Inventaire Général du Patrimoine Culturel* - patrimoine industriel - année 2003

2-6 - LE XX^{ème} SIÈCLE

2-6-1 LE CHEMIN DE FER

Avec l'avènement du chemin de fer au milieu du XIX^{ème} siècle, Quintin était en concurrence avec Saint Briec pour le passage de la ligne Paris-Brest. Saint-Briec eut la préférence en raison de la proximité avec la mer. Mais Quintin fut desservie par la ligne Saint-Briec-Pontivy créée en 1871.

La Compagnie des chemin de fer des Côtes du Nord sera créée en 1904. La ligne faisant Quintin-Rostrenen a été inaugurée le 15 mai 1907, puis fermée le 1^{er} août 1938, jugée peu rentable. Un seul ouvrage d'art a été réalisé sur la ligne, la passerelle de Quintin, qui longeait l'étang d'une longueur de 288 m, et aujourd'hui détruite.

La voie passait devant le château et contournait l'étang, sur la *Chaussée de l'Étang*, remplacée aujourd'hui par la voie de circulation routière. La gare, démolie aux alentours de 1945, se situait à l'emplacement du square public en bordure de l'étang.



La Chaussée de l'Étang -1910-1920

(Source : AD Côtes D'Armor)



La route de Corlay -1910-1920

(Source : AD Côtes D'Armor)

2-6-2 LES ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX

Un Petit Séminaire est construit en 1934, dans un style architectural rappelant le XIX^{ème} siècle pour ses références à l'architecture gothique (flèche, baies). Il est aujourd'hui le centre Jean XXIII, regroupant un lycée et le collège Saint-Nicolas.



L'ancien Petit Séminaire

Une partie du **couvent des Ursulines** a été réhabilité en logements, le corps central avec la chapelle (classée MH) est en attente de restauration.

L'école Notre-Dame, qui accueille la maternelle et le primaire privé rue de Bourg-Juigné et rue des Douves, est née à partir de La «Maison de poupée» fondée en 1924 par les Ursulines. Celle-ci est remplacée en 1926 par la Congrégation des Filles du Saint-Esprit.

2-6-3 LES NOUVELLES INDUSTRIES

Yves Le Saux, charcutier, établira une usine de charcuterie industrielle, les *Conserves Le Saux*, en 1935, rue des Portes Boulains. Il était autorisé à puiser de l'eau dans la rivière du Gouët uniquement pour le lavage de ses ateliers. Un puits dans la propriété, approvisionnait en eau a cuisson et le lavage des machines. La viande de porcs provenait des abattoirs voisins. L'établissement cessa son activité aux alentours de 1980.



3 - PARTICULARITÉS URBAINES DE LA VILLE

3-1 LES MURS ET VENELLES

En dehors du périmètre de l'ancienne ville close, à l'arrière du bâti des anciens *faubourgs*, les jardins sont clos de hauts murs de pierres.

Des venelles traversent le cœur des îlots constitués de jardins, comme les venelles du Pissot, du presbytère, et celles descendant depuis la rue Rochonen en direction du Gouët.



Structures de jardins vus depuis l'arrière des maisons rue Rochonen



Ruelle du Presbytère



Venelle descendant vers le Gouët

Le Chemin de la Haute-Folie

Le chemin de la Haute-Folie reliait la rue Saint-Thurian et la rue Rochonen à l'empacement de l'ancien moulin de Saint-Fiacre. Une venelle partait de la rue du Jeu de Paume et rejoignait le chemin (nommée venelle condamnée sur l'ancien cadastre). Elle passait au Sud des hôtels particuliers de la rue Saint-Thurian, et entre des propriétés encloses de murs.

La construction du Petit-Séminaire a supprimé la partie Sud du chemin.

Dans la partie Nord, le chemin passe devant une maison, probablement ancienne folie du XVIII^{ème} siècle, qui a donné son nom au chemin.



Chemn de la Haute-Folie



Maison d la Haute-Folie



Chemin à l'arrière des jardins des Hôtels XVIII^{ème}



4 - ENSEMBLES URBAINS ET ARCHITECTURAUX REMARQUABLES

4-1 LES MAISONS DE TISSERAND

L'unité atelier/habitation :

Le tissage des toiles nécessitait l'usage de l'eau. Le lin était décortiqué en fibres par macération dans de l'eau, appelé *rouissage*, puis les fibres obtenues étaient filées à la main.

L'atelier de tissage était une entreprise familiale, qui se pratiquait de préférence dans une pièce humide pour conserver la souplesse des fibres.

De ces éléments naîtra dès le XVI^{ème} siècle, une typologie architecturale, adaptée à cette activité et au mode de vie du tisserand, qui perdurera jusqu'au XIX^{ème} siècle, avec cependant quelques évolutions architecturales :

- La maison la plus modeste ne possédait qu'une seule pièce de vie où se trouvait le métier à tisser, éclairé par une unique fenêtre. Le sol était creusé à l'emplacement des «marches».
- Le comble était utilisé comme grenier, et ventilé par une lucarne.
- On accédait à l'atelier par une porte d'entrée, généralement en plein cintre à linteau de granit.



Maison rue Saint-Thurian - XVI^{ème} siècle

Parfois les familles de tisserands se regroupaient, bâtissant leurs maisons côte à côte, en longères, pouvant former de véritables rues dans certains bourgs. Souvent les familles dépendaient directement de marchands et les ateliers étaient regroupés en un véritable «centre de tissage», organisé autour d'une cour, comprenant des ateliers, une grange pour le séchage des fibres, un doué, etc...



Maisons en longère 27, rue du Gasset (1610)
une 3^e maison existait sur la partie gauche, aujourd'hui démolie



Façade arrière

4-2 ENSEMBLE LIÉ AU TISSAGE A KERMAHO

Souvent les familles dépendaient directement de marchands et les ateliers étaient regroupés en un véritable «centre de tissage», organisé autour d'une cour, comprenant des ateliers, une grange pour le séchage des fibres, un doué, etc...

Au lieux-dit **Kermaho**, autour de la paroisse de Saint-Thurian, un véritable quartier consacré au tissage s'est formé dès le XVI^{ème} siècle.

L'ensemble le plus ancien, probablement du XVI^{ème} siècle, est composé d'un logis à étage qui s'apparente au manoir seigneurial, avec un escalier *en vis* inscrit dans une tour carrée à l'arrière du logis permettant d'accéder à la *chambre haute*. La haute toiture d'ardoise du logis est encadrée par les pignons à chevronnières. Le logis se prolonge par une longère, abrita probablement deux habitations/ateliers avec des portes indépendantes. Avec la grange au Nord, les bâtiments sont organisés autour d'une cour quadrangulaire et fermée par un mur de pierres. La grange est de grande dimension également à pignons à chevronnières.

Le bâtiment principal est en maçonneries de pierres de granit taillées et appareillées, la grange est en maçonnerie de moellons, avec la présence de pierres de grandes dimensions dans les chaînes d'angles, les chevronnières et le soubassement.

Un troisième bâtiment a été ajouté au Sud, après 1816.

Les maisons accolées au logis correspondent à la **typologie des maisons de tisserands**, avec une porte en plein cintre, un baie éclairant l'atelier, et le grenier ventilé par une lucarne. Il est fort probable qu'elles aient été consacrées au tissage.



Longère



Maison de tisserand
rue Sainte-Anne



cadastre de 1816



Grange à pignons à chevronnières



4-3 LES MAISONS DE NÉGOCIANTS

Au XVIII^{ème} siècle, les *marchands toiliers*, construisent leurs hôtels particuliers. Les façades de ces demeures s'ordonnent selon une typologie influencée par les maisons de plaisance de Saint-Malo, **les malouinières**, remises au goût du jour, et comportant certaines constantes :

- une façade principale symétrique et ordonnancée sur deux niveaux, avec la porte d'entrée en principe au centre, et les fenêtres organisées de part et d'autre de celle-ci ;
- de 3 à 7 travées de baies ;
- chaînes d'angles, bandeaux et corniches, encadrements de baies en granit ;
- une haute toiture d'ardoises, éclairée par des lucarnes en pierres, placées dans l'axe des fenêtres, au-dessus d'une corniche moulurée également en pierre.



Malouinière de 1660



Malouinière de la Ville Bague - 1715

Le vocabulaire architectural employé à Quintin pour les grandes demeures, appartient au vocabulaire du XVIII^{ème} en Bretagne : des baies à linteaux de granit, droits ou cintrés, des lucarnes à frontons à courbes et contre-courbes et des corniches moulurées, comme à l'**Hôtel Lefèvre, place du Martray**.

Hôtel LEFÈVRE, place du Martray -1728



Implantation en fin d'alignement de bâti, avec façade en retour. Façade à 6 travées de baies, avec la porte principale décentrée.

Maçonnerie de moellons, encadrements de baies et lucarnes en pierre de taille à fronton à courbe et contre-courbes.

Haute toiture d'ardoise à deux croupes. Lucarnes alignées sur les fenêtres.

A l'origine, menuiseries à petits bois, et porte à imposte vitrée à petits carreaux.

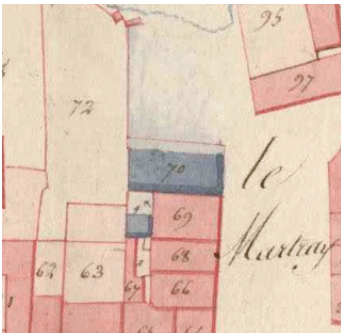


Mais les influences de l'architecture classique à *la française*, des hôtels particuliers de Nantes par exemple, vont marquer l'architecture des hôtels :

- **un avant-corps central surmonté d'un fronton cintré ou triangulaire** : Hôtel Digaultray du Vivier, actuel Hôtel de Ville, Hôtel rue Saint-Thurian, Hôtel Le Texier de Clévery, Hôtel Visdelou-Cuvertville ;

- un appareillage de pierres de taille, un marquage des horizontales et des verticales en saillie (bandeaux et encadrements de baies), des clefs de linteaux saillantes (Hôtel Digaultray-Deslandes, Hôtel Grande-Rue, Hôtel rue au Lin), des pilastres d'angles, des balcons avec ferronneries ouvragées.

Hôtel Digaultray du Vivier, place du Martray



Implantation en fin d'alignement de bâti place du Martray, avec façade principale en retour.

Façade à 7 travées de baies, avec avant-corps central à fronton cintré.

Maçonnerie de moellons, encadrements de baies, corniches et chaînage d'angle en pierre de taille.

Haute toiture d'ardoise à une croupe et un pignon en mitoyenneté. Lucarnes alignées sur les fenêtres.

A l'origine, menuiseries à petits bois, et porte à imposte vitrée à petits carreaux.

HÔTELS ISOLÉS DANS UN JARDIN

Hôtel Visdelou-Cuverville, au 8, rue Saint-Yves - 1760



Implantation en fond de parcelle, jardin fermé sur la rue par un portail en retrait.
Façade à 3 travées de baies, avec avant-corps central à fronton triangulaire percé d’oculi (œil de bœuf).

Maçonnerie de moellons enduits, encadrements de baies, chainages et bandeaux en pierre de taille.

Haute toiture d’ardoise à deux croupes.

A l’origine, menuiseries à petits bois, et porte à imposte vitrée à petits carreaux.



Hôtel Le Texier de Clévery - 1759



Implantation en fond de parcelle.
Façade à 5 travées de baies, avec avant-corps central à fronton triangulaire, percé d’un oculus.

Maçonnerie de moellons enduits, encadrements de baies, chainages et bandeaux en pierre de taille.

Haute toiture d’ardoise à pignons.
Lucarnes cintrées alignées sur les fenêtres.



Menuiseries d’origine conservés, à petits bois, et porte à imposte vitrée à

L’ADAPTATION DU MODÈLE À UN ALIGNEMENT DE RUE

Hôtel Digaultray-Deslandes - 1722



Implantation à l’alignement sur la rue. Plan en U.
Façade sur rue à 4 travées en pierres taillées, avec porte décentrée surmontée d’une porte-fenêtre avec balcon avec ferronnerie d’origine.
Façade principale au Sud, donnant sur un jardin à la française allant jusqu’au chemin de la Haute-Folie.

Maçonnerie en pierre de taille, marquée par des chaînages, des horizontales et des verticales saillants.

Haute toiture d’ardoise.
Lucarnes cintrées alignées sur les fenêtres.

Croisées en bois et fenêtres à petits bois, porte à imposte vitrée à petits carreaux.

Hôtel rue Saint-Thurian - 1759 (mitoyen avec le précédent)



Implantation à l’alignement sur la rue.
Façade sur rue symétrique, à 7 travées de baies et un avant-corps central à fronton cintré. Deux portes de part et d’autre de l’avant-corps.
Maçonnerie de moellons enduits, encadrements de baies, chainages et bandeaux en pierre de taille.

Haute toiture d’ardoise à pignons.
Lucarnes cintrées alignées sur les fenêtres.

Menuiseries d’origine à petits bois conservées pour les lucarnes.

HÔTELS BÂTIS DANS LE PARCELLAIRE MÉDIÉVAL DU CENTRE

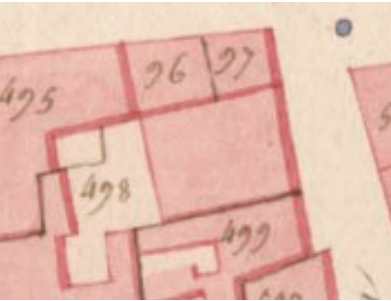
Dans le cas des hôtels bâtis dans le parcellaire médiéval, l’étroitesse des parcelles en a limité la largeur, mais compensé par un étage supplémentaire.

Hôtel 14, rue au Lin - vers 1720



Façade sur rue à 9 travées sur 2 propriétés.
Un étage supplémentaire sur les 3 travées des extrémités.
Maçonnerie en pierre de taille.
Toiture d’ardoises en pavillon sur les parties surélevées.
A l’origine, menuiseries à petits bois, et porte à imposte vitrée à petits carreaux.

Hôtel 4, rue au Lin - vers 1765



Façade sur rue à 3 travées, avec porte décentrée.
Un étage supplémentaire.
Maçonnerie en pierre de taille.
Toiture d’ardoises à pignons.
Porte d’origine à imposte vitrée à petits carreaux.

Hôtels 25 (1763) et 27 Grande Rue (1765)

Façades sur rue à 4 travées, avec porte décentrée.
Maçonnerie en pierre de taille.
Toiture d’ardoises à pignons.



4-4 LES MANOIRS

LE MANOIR DES NOËS

C'est un type de manoir seigneurial qui a pu être bâti entre la fin du XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle. Il est composé d'un corps de logis avec une façade principale ouverte au Sud par des baies à meneaux et traverses, et un escalier dans une tourelle circulaire *hors-cœuvre*.

LE MANOIR DE GUENFOL ou GUENNEFOLL

Manoir à cour fermée du XVIII^{ème} siècle.

L'ancienne métairie de Guennefoll appartenait à Olivier de la Rivière, seigneur du Perray¹. Un premier manoir devait donc préexister avant celui-ci.

LE MANOIR DE TOURNEMINE - LA FOSSE MALARD

Manoir à cour fermée du XVIII^{ème} siècle, reconstruit dans les années 1970.

LE MANOIR DE LA GARENNE - KERBRUR

Manoir du XVI^{ème} siècle, avec une tour d'escalier de plan carré. Il devait s'étendre vers l'est, comme l'indiquent des arrachements de pierres. Le corps de logis, une ancienne maison de tisserand à porte en plein cintre, ainsi qu'une dépendance, forment un ensemble fermé sur une cour quadrangulaire. Le manoir fait partie d'une grande propriété fermée par des hauts murs de pierres, dans laquelle se trouvent une chapelle, une fontaine et un étang, probablement réalisés au XVIII^{ème} siècle. Le pavillon bâti au nord-est de la propriété était un ancien pavillon de chasse.

LA SAINT MARTIN ou MANOIR VILLENEUVE

La propriété en vis-à-vis de l'ancien couvent des Carmes, s'appelait la maison de La Saint-Martin, citée dès le XVI^{ème} siècle². Elle présentait «deux corps de logis, deux jardins fermés de murailles...», murs dont les propriétaires ont retrouvé les fondations. Un des logis fut privilégié et agrandi, au détriment de l'autre qui fut tronqué.

L'un des propriétaires au XVIII^{ème} siècle, était un négociant de toiles. La maison principale fut probablement agrandie à cette époque, comme peuvent l'indiquer la coupure verticale dans l'appareillage, et les frontons qui diffèrent au-dessus des baies de l'étage. La maison appartient à la famille Henry de Villeneuve depuis le milieu du XIX^{ème} siècle.

¹ *Les Carmes de Quintin et leur couvent (de 1619 à nos jours)* par Paul HAMON

² *Les Carmes de Quintin et leur couvent (de 1619 à nos jours)* par Paul HAMON



Les Noës - cadastre de 1816



Guenfol - cadastre de 1816



La Fosse Malard - cadastre de 1830- Saint-Brandan



La Garenne Kerbur - cadastre de 1830- Saint-Brandan



La Saint Martin - cadastre de 1816



4-5 LES ÉDIFICES RELIGIEUX

Quintin était doté de nombreuses chapelles : **Saint-Julien, Saint-Sébastien, la Madelaine, Saint-Fiacre, Saint-Jean, Saint-Yves, Notre-Dame d'entre-les-Portes, les Carmes et les Ursulines, Saint-Yves, et l'ancienne Collégiale**, devenue église paroissiale en 1790 : il n'en reste aujourd'hui que quelques unes.

La chapelle ND d'entre-les-Portes, existait depuis le XIII^{ème} siècle, et était le but d'un pèlerinage. Elle devait son nom à sa situation entre les deux portes à l'Ouest de la ville close. On lui ajouta vers le XVIII^{ème} siècle, une petite chapelle où se tenaient les assemblées des «Frères de la Croix». Une fenêtre donnait dans la prison, pour permettre aux prisonnier d'assister à la messe. Vendu, comme bien national à la Révolution, la chapelle fut démolie en 1912.

La fontaine Notre-Dame, fontaine miraculeuse du XV^{ème} siècle, aujourd'hui placée rue Notre-Dame (classée MH), provenait de la chapelle. Sans aucune protection contre les intempéries, les dernières traces de polychromie sont en train de disparaître.

La chapelle Saint-Sébastien fut construite au XIV^{ème} siècle, en dehors de la ville close, le long du chemin allant vers l'Ouest. Elle fut dédiée au Saint guérisseur, protecteur de la peste.

La chapelle Saint-Yves fut bâtie en 1606, à l'endroit où se serait assis Saint-Yves après avoir monté la côte sur le chemin entre Quintin et Cohiniac. Elle fut le point de départ d'une procession chaque vendredi Saint, en souvenir du moine dominicain espagnol Saint Vincent Ferrier, venu à Quintin en 1418. A l'intérieur, un autel en bois polychrome, une statue de Saint Yves, et un crucifix sculpté par Foulonneau, du XVII^{ème} siècle. Au début du XVIII^{ème} siècle, une chaire et un retable sont ajoutés. Un vitrail représente l'Annonciation, en souvenir de la confrérie de l'Annonciation qui s'y tenait entre 1693 et 1914, à laquelle fut réunie celle de la Croix en 1903. Leur nom devint la «Congrégation de Saint-Yves». La chapelle fut utilisée pendant la Révolution pour des élections, ou comme école. Elle conserve la dalle funéraire, de Fleury, fougueux animateur des Amis de la Constitution, violent adversaire de la Royauté et de Bonaparte.



Chapelle Notre-Dame-d'entre-les-Portes au début XX^e



Fontaine de Notre-Dame d'entre-les-Portes



Chapelle Saint-Sébastien



Chapelle Saint-Yves

La chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'Hôpital, est construite en 1752, après la lettre patente signée par Louis XV. En 1784, la communauté de la ville décide de faire venir des religieuses Paulines de Tréguier. Le retable de l'autel représente le Baptême du Christ par saint Jean-Baptiste. Les statues des niches du chœur et de la nef sont l'œuvre de sculpteurs contemporains, Dossena et Des Abbayes. La chapelle abrite un reliquaire offert par la famille Durfort de Lorge, du XVIII^{ème} siècle, qui renferme une relique de l'apôtre saint Jacques.



La chapelle Saint-Fiacre

Elle fut bâtie au XVIII^{ème} siècle, à l'emplacement de l'actuel hôtel du XIX^{ème} siècle rue Rochonen. Le retable du XVIII^{ème} siècle est maintenant dans la chapelle Saint Germain de Saint Brandan. Elle est aujourd'hui disparue.

Les chapelles privées



L'ossuaire du XVII^{ème} siècle, est situé dans le cimetière de Saint-Thurian.



Ossuaire de Saint-Thurian

4-6 LES MOULINS

La culture des céréales étaient très présente sur le territoire, des moulins à grains se sont établis de façon régulière le long du Gouët, fonctionnant à l'énergie hydraulique. Ainsi entre le Foëil, Saint-Brandan et Quintin et du Sud vers le Nord, on rencontrait les moulins :

- **d'A-Haut** ou **de Robien**, moulin à farine, commune de Saint-Brandan, transformé en habitation ;
- **de Sous les Feux** ;
- **de Renault** (Renaud),
- **du Bras-d'argent** (disparu), fabriquait de la pâte à papier pour le moulin de Saint Fiacre au XIX^{ème} siècle ;
- **de Saint Fiacre**, moulin à papier au XVIII^{ème} siècle, puis usine de blanchiment, distillerie, minoterie et usine pour l'alimentation animale jusqu'en 1976 ; transformé en habitation ;
- **du Grand Moulin**, moulin à eau construit après les inondations de 1773, centrale électrique à partir de 1894, et aujourd'hui transformé en maison médicale ;
- un moulin à tan du XIX^{ème} siècle (rue de la Madeleine) ;
- de **Baudet** ;
- **de la Perche**, commune de Saint-Brandan, le seul conservé en état de fonctionnement ;

En 1809, eut lieu une enquête nationale, la Statistique impériale, qui fit le recensement des moulins à eau : on en compta deux mille quarante deux dans les Côtes-du-Nord. A partir du XIX^{ème} siècle, leur nombre ne cessa de diminuer à cause d'une industrialisation importante, à laquelle de nombreux moulins ne purent ou ne surent s'adapter.¹



Le moulin d'A-Haut ou de Robien



le Grand Moulin

Le moulin de la perche

Aujourd'hui, seul le moulin à grain de la Perche est resté en l'état, avec une roue fonctionnant encore, régulée par deux vannes motrices manœuvrées manuellement, qui actionne la roue crantée entraînant la meule. Le premier moulin, du XVII^{ème} siècle, était un bâtiment en longère, avec d'un côté l'habitation et de l'autre le moulin. Une écurie faisait face au bâtiment. Il s'ouvrait par une porte en plein cintre en granit. Il fut agrandi au XIX^{ème} siècle et une roue supplémentaire fut ajoutée, et un nouveau logis à étage fut construit dans le prolongement du premier.



cadastre de 1830 - Saint-Brandan

Bien qu'appartenant à la commune de Saint-Brandan, il est un témoin de l'ensemble de ces moulins, souvent transformés en habitation ou bien disparus, qui ont joué un rôle dans l'économie de toute une région, et qui représentent aujourd'hui un patrimoine d'intérêt lié à l'eau.



Le moulin et l'habitation



Porte du moulin



Le *bief* de dérivation et la roue



baie de l'habitation



¹ Source *Inventaire Général du Patrimoine Culturel*-patrimoine industriel

4-7 LE PETIT PATRIMOINE

LES LAVOIRS, LES FONTAINES ET LES PUIITS

Parmi les nombreuses étapes de fabrication des toiles, certaines nécessitaient de l'eau comme le *rouissage*, ou le blanchiment des toiles. Des lavoirs étaient installés en bordure des rivières, ou bien alimentés par une source ou une fontaine. Ils étaient de forme quadrangulaire, construits en blocs de granit, et couverts par une toiture d'ardoise sur une charpente assemblée à des poteaux de bois.

En campagne, les lavoirs, ou *doués*, étaient généralement de grands rectangles creusés dans le sol, réalisés en dalles de schistes ou palisses, et souvent regroupés par deux ou trois. Ils étaient alimentés par une fontaine et s'évacuaient dans la campagne.

Le blanchiment des toiles passait par différentes étapes, dont certaines renouvelées plusieurs fois : les toiles étaient immergées dans des cuves en bois où elles macéraient trois à quatre semaines dans un mélange d'eau et de farine de seigle ou de blé noir, afin de libérer les toiles des impuretés naturelles. Puis elles étaient rincées et battues dans des *doués*. Elles étaient ensuite mises dans les cuves avec de la cendre de bois et recouvertes d'eau bouillante, pour être *lessivées*, avant d'être lavées puis séchées dans les prés sur une aire de séchage appelée *étendoué*. Pour finir, on les trempait dans des cuves appelées *empois*, avec un mélange d'amidon et de bleu d'azur, ce qui leur donnait cette blancheur réputée, puis étendues de nouveau sur l'étendoué.

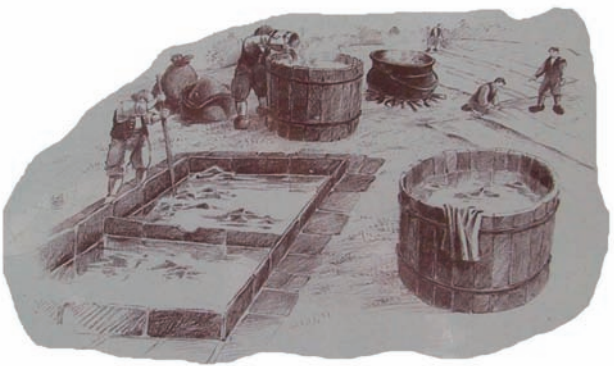
***La blanchisserie de Carho** à Saint-Brandan du XVIII^{ème} siècle, conserve encore trois *doués*, un atelier de buanderie avec sa chaudière pour le *lessivage*, des écuries, un logement et un petit édifice polygonal près de l'*étendoué*. Elle a été restaurée récemment par ses propriétaires.

Un réseau de fontaines et de puits alimentait la population en eau, comme on peut le voir sur le cadastre de 1816. Le lavoir du Pissot a été installé proche de la fontaine. Sur le même plan, on peut observer deux lavoirs au couvent des ursulines.

En 1843, M. Marteville et M. Varin, donnaient une description de Quintin avec ses «...3 moulins,deux lavoirs publics, quelques pompes et et beaucoup de fontaines et puits publics...»



Lavoir du Pertus-chaud au bord du Gouët



Doué - document «Pays d'Accueil de Loudéac» - source CAUE 22 -



Lavoir venelle du Pissot, alimenté par la fontaine



Lavoir rue des Portes Bouylains, alimenté par la fontaine



LES CROIX ET LES CALVAIRES

De nombreuses croix étaient érigées à travers la campagne bretonne par le clergé, les notables et les paysans, afin de christianiser le paysage et d'exprimer ostensiblement leur piété sur les chemins. Elles étaient placées très souvent à un croisement de routes, parfois à l'entrée de manoirs. Certaines croix sont élevées pour commémorer un événement de la vie de la paroisse. C'est le cas du calvaire de Quintin qui domine l'étang, étape de la procession aux flambeaux du vendredi Saint, en souvenir du passage de Saint-Vincent Ferrier en 1418.

LES VIERGES EN FAÏENCE

La ferveur religieuse en Bretagne, conjuguée avec la création de la première manufacture de céramique à Quimper en 1690, favorisera un engouement remarquable pour les Vierges en faïence, placées dans des niches sur les façades. On en trouve dans des niches en façade dès le XVII^{ème} siècle.



5 - TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

5-1 LES MODES DE CONSTRUCTION TRADITIONNELS

5-1-1 LES MAÇONNERIES

Jusqu’au XIX^{ème} siècle, le mode de construction traditionnel mettait en œuvre les matériaux de tradition locale, utilisés dans l’architecture en fonction de leur caractéristiques techniques et selon une hiérarchie.

Le granit compose le sous-sol de l’ensemble du massif armoricain, et est très présent à Quintin, bâtie sur un socle granitique qui affleure souvent sur les versants (rue Rochonen, rue du Marécal Leclerc). Il est utilisé à toute époque, en pierre de grande dimension pour les façades principales, les souches de cheminées et les lucarnes, tandis que les pignons sont souvent en pierres de petite taille, les moëllons. Lorsque les bâtiments sont en moëllons, le granit taillé est utilisé pour les encadrements de baies, les seuils, les chaînes d’angles, les corniches et bandeaux.

Parfois, un enduit venait recouvrir des murs de moëllons de petite taille, ou pour accentuer un décor aux XVIII et XIX^{ème} siècle. Un déford des encadrements de baies de granit taillé était alors prévu pour marquer l’arrêt de l’enduit au nu de la pierre.



Façade pouvant être enduite



Enduit en surépaisseur inesthétique

La présence de forêts a favorisé l’utilisation **du bois** pour les charpentes, mais également pour les maisons à pans de bois, technique de construction utilisée du Moyen âge jusqu’au XVII^{ème} siècle.

L’argile a été utilisée pour le remplissage des pans de bois, selon la technique le **la bauge** (terre malléable empilée), ou du **torchis sur éclisses**, un lattis de châtaignier refendu placé entre les éléments de la structure. A partir du XIX^{ème} siècle, elle sera utilisée pour la fabrication des briques mises en œuvre dans les encadrements de baies.

Les pierres sont hourdées au mortier de terre ou de chaux naturelle : chaux aérienne (C.L., anciennement CAEB). Les sables locaux, teintés naturellement, entrent dans la composition des joints et des enduits.

JUSQU’AU XVI^{ème} SIÈCLE



Église Saint Thurian et chapelle Saint Sébastien (XV^o)



Maison XVI^o rue au Blé



Façades en pan de bois entre pignons de granit



Pan de bois recouvert d’un essentage d’ardoises

XVI^{ème} ET DÉBUT XVII^{ème} SIÈCLE



Logis en pierre de taille, grange en moellons



Maison XVI^o modifiée (appui mouluré, baies à chanfreins)



Soubassement en granit



Pan de bois sur deux niveaux de granit

XVII^{ème} SIÈCLE



Maison de tisserand



Moulin de la Perche



Maison de faubourg



Maisons de centre-ville



XVIII^{ème} SIÈCLE



Maison de faubourg



Maison Place du Martray

XIX^{ème} SIÈCLE



Maisons de faubourg rue de Berliche



rue Saint-Thurian

5-1-2 LES TOITURES

La forme des toits

L'évolution de la charpente au cours des âges, a fait varier les formes des toitures des bâtiments. Au moyen âge et jusqu'au XVII^{ème} siècle, le chêne abondait dans les forêts française. Les édifices étaient surmontés de hautes toitures, avec des pentes plus fortes encore vers la fin des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Mais bientôt, la pénurie de grandes pièces de bois fera évoluer le mode de construction des charpentes.

Ainsi au XVII^{ème} siècle, apparaît un type de couverture à **brisis** (versant le plus pentu) **et terrasson**, dite **à la Mansart**. Ce mode de charpente permet l'aménagement aisé d'un comble avec des bois plus courts. Ce comble est éclairé par des lucarnes en bois assemblées à la charpente du brisis.

A partir du XVII^{ème} siècle, la couverture à **croupes** est adoptée.

Ces derniers éléments n'apparaissent à Quintin qu'à partir du XVIII^{ème} siècle, expection faite du pavillon d'angle du château du XVII^{ème} siècle, sur un modèle importé.

Le mode de couverture

Le mode de couverture est traditionnellement l'ardoise, provenant autrefois des carrières de schiste ardoisier de Bretagne (Plevin, Maël-Carhaix pour les Côtes du Nord), dont l'épaisseur et les tonalités diverses faisaient la richesse des toitures bretonnes. Mais progressivement elle proviendra du bassin d'Angers-Trélazé, puis d'Espagne, uniformisant l'aspect des toitures d'aujourd'hui.

Les ardoises épaisses, ou **lauzes**, non échantillonnées, étaient posées à la cheville et mortier d'argile sur liteaux (rès bon isolant), à **liaison brouillée et pureaux décroissants** au fur et à mesure que l'on arrive au faîtage. La longévité de ce type de couverture est de 100 à 150 ans.

Aujourd'hui, l'ardoise est calibrée, la pose se fait au clou (2 par ardoise) ou au crochet.



Maison couverte en ardoises épaisses posées à pureaux décroissants au Vivier d'en Haut. Celle-ci n'étant pas sur le cadastre de 1816, il est probable que ce soit une construction récente.

Les lucarnes

Les lucarnes sont des ouvrages de toitures, car elles sont en charpente assemblée sur la charpente principale. Leur forme varie selon l'usage et l'époque de construction.

Les lucarnes rurales traditionnelles sont destinées à accéder à un grenier. Elles sont construites en charpente, ou bien en pierres, dans le prolongement du mur de façade. Elles sont généralement couvertes par le même matériau que la toiture principale, et fermées par un volet en bois ou une fenêtre.

XVI^{ème} ET XVII^{ème} SIÈCLE



Pignons à chevronnières - Égout à coyaux



Lucarne rampante



Fronton triangulaire



Lucarne à capucine

XVIII^{ème} SIÈCLE



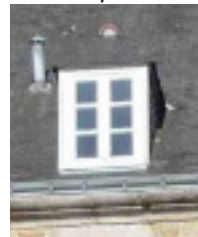
Toiture à croupes



Toiture à la mansard, raccord en ardoise



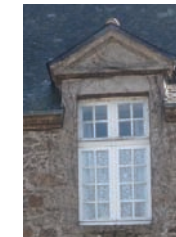
Fronton triangulaire



Lucarne à capucine



Lucarne cintrée ou à courbe et contre-courbe



Fronton triangulaire

XIX^{ème} SIÈCLE



Toiture à la mansart avec membron de zinc



Croupes prolongées par des poinçons



Rive en débord



Lucarne en bâtière



Lucarnes cintrées



Débord de toiture à modillons de bois

La rive

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, les toitures sont comprises entre des pignons dépassants, terminés par un bourrelet arrondi appelé **chevronnière**.

Autrement, le chevron de rive vient légèrement à l'aplomb du mur, et les ardoises viennent le recouvrir par un léger débord qui suffit à protéger le pignon. Parfois des ardoises sont clouées sur la partie visible du chevron pour le protéger, c'est un **bardelis**. Les toitures au large débord apparaissent au XIX^{ème} siècle.

L'égout de toiture

Avant l'invention de la gouttière pour récupérer l'eau des toitures, celle-ci était rejetée le plus loin possible des façades au moyen d'un débord de toiture.

La manière la plus ancienne consiste à amortir la forte pente de la toiture en partie basse au moyen de **coyaux**, pièces de bois posées sur les chevrons, permettant de réaliser le débord de toiture nécessaire à la protection du mur de façade. Les coyaux débordants pouvaient être ouvragés.

L'autre manière était l'amortissement de la toiture sur une corniche en en pierre, en bois ou en briques, sur laquelle reposent les chevrons, employée dès le XVII^{ème} siècle.

Les souches de cheminée

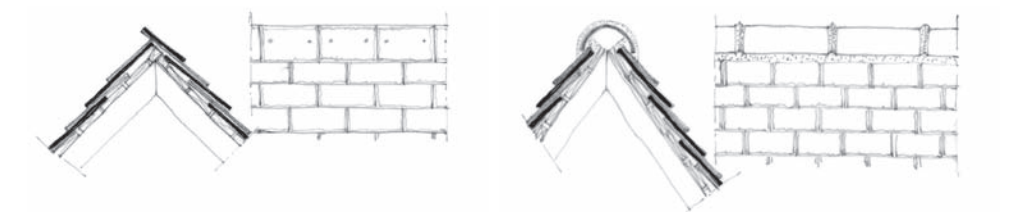
Les souches de cheminée sont des éléments essentiels dans l'architecture et les paysages. Les souches, comme les lucarnes, rythment les toitures. Placées dans le prolongement des murs de refends, elles nous renseignent sur les limites séparatives des habitations. Elles sont construites en granit.

Les faîtages

Ils sont en ardoises, en **lignolet**, c'est-à-dire dépassant du faîtage. Les ardoises du versant exposé aux vents dominants débordent sur l'autre versant, parfois les ardoises des deux versants sont croisées. Elles peuvent être découpées en pointe.

Les faîtages peuvent être en terre cuite semi-cylindriques, posées au mortier de chaux avec **crête et embarrures**. Elles sont remplacées de plus en plus par des tuiles mécaniques à emboîtement.

Depuis le XIX^{ème} siècle, le métal est utilisé pour les faîtages, les noues, et les arêtières.



Faîtage en lignolet

Faîtage en terre cuite à crêtes et embarrures

(Dessins d'après le *Traité de couverture traditionnelle* de Pierre LEBOUTEUX (ed. H.Vial))

5-1-3 LES PORTES ET FENÊTRES

Les menuiseries extérieures font parties intégrante de l’architecture d’un bâtiment. L’évolution des techniques, notamment du bois et du verre, la recherche de l’étanchéité et de la lumière dans l’architecture, ont fait évoluer les menuiseries depuis leur origine.

Évolution de la fenêtre et de sa menuiserie

Au moyen âge et jusqu’au XVI^{ème} siècle, la fenêtre est divisée par des éléments de pierres, le meneau (vertical) et la traverse (horizontale) formant la croisée. A l’intérieur une feuillure est aménagée pour encastrer des panneaux de bois, puis des châssis.

Au XVII^{ème} siècle, les croisées en pierres sont remplacés par des croisées en bois. L’évolution de la fabrication du verre va permettre des carreaux mis côte à côte pour former de plus grands panneaux dans une quadrillage de petits bois. Les assemblages des petits bois, d’abord à mi-bois, évoluent vers la *coupe d’onglet*, avec un carré à l’intersection de deux petits bois.

Au XVIII^{ème} siècle, les croisées en bois vont disparaître progressivement, et les menuiseries s’ouvriront librement à *la française*. L’étanchéité s’améliore au niveau de la fenêtre, qui passe du simple battement à *pentos ou à doucine*, à un battement à *noix et gueule de loup* (disposition actuelle). Les fenêtres s’agrandissent, répondant à une recherche de lumière, et la dimension des carreaux augmente. Les volets en bois se replient à l’intérieur, mais les premiers *contrevents* pleins ou ajourés vont faire leur apparition au rez-de-chaussée.

Au XIX^{ème} siècle, la fabrication du verre par “coulage” va permettre d’agrandir encore les carreaux et de supprimer les petits bois. Les contrevents sont indépendant de la fenêtre, placés sur des gonds. Des volets roulants à lamelles font leur apparition, et le rouleau était dissimulé derrière un *lambrequin*, panneau de bois formant une frise.

Autour des années 1920, le goût pour les petits bois reprend, et ils participent à l’ornement de la façade.

Les éléments de serrurerie sont aussi significatifs de leur époque.

Aujourd’hui, l’époque est à la recherche de grandes surfaces vitrées. L’expression technique et stylistique de la menuiserie s’est éteinte, et les fenêtres apparaissent comme de simples percements dans une façade.

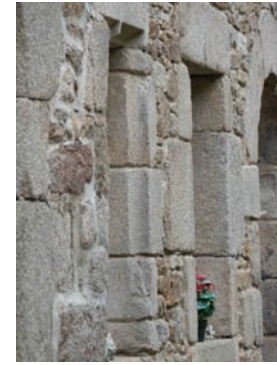
Les menuiseries d’un bâtiment ancien ont leur raison d’être, historique, fonctionnelle et esthétique.

Il est important pour une **restauration et une mise en valeur réussie**, de conserver et de restaurer les menuiseries d’origine avec leur serrurerie, ou de les restituer dans leur dessin et leur matériau d’origine. Si aucun élément ne subsiste en place, on procède à une restitution en fonction de l’époque du bâtiment.

XVI^{ème} SIÈCLE

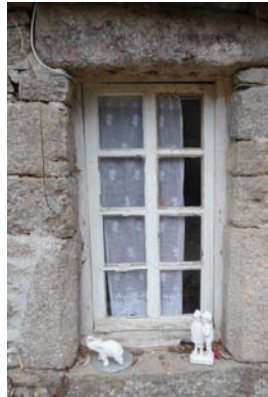


Baies à linteau en accolade et appui mouluré



Baie à meneau disparu

XVII^{ème} SIÈCLE



Panneaux à losanges

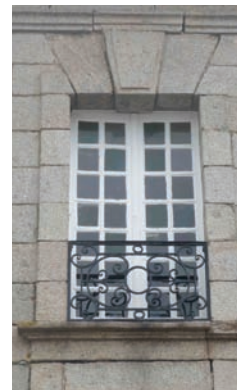
XVIII^{ème} SIÈCLE



Menuiserie et contrevent



Meneau et traverse contrevent plein



Menuiseries d’origine Ferronnerie d’origine



Contrevents plein et ajouré avec ses pentures à *moustaches* d’origine



Porte à imposte vitrée (manque le panneau losangé en partie basse)



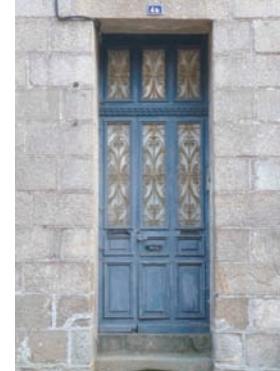
XIX^{ème} SIÈCLE



Menuiseries à 6 carreaux



Le lambrequin masque le coffre de volet roulant à lamelles bois



Porte à imposte vitrée

Les portes extérieures et portails

Les premières portes sont les portes à planches juxtaposées. Dans nos régions, les planches sont posées verticalement, jointives avec couvre-joints ou à rainures et languettes, reliées par des traverses horizontales, et pivotant sur des gonds métalliques scellés dans la maçonnerie. Des pentures métalliques sont fixées aux planches par des clous forgés dont la pointe est rabattue. Une plinthe en partie basse permet de protéger le bois des rejaillissements d’eau. Ce type de porte, connu depuis le moyen âge, à perduré jusqu’à notre époque dans l’architecture rurale, avec quelques évolutions comme le cadre dormant permettant une meilleure étanchéité.

Les portes les plus élaborées du **XV^{ème} siècle**, tout comme les volets des châssis de fenêtres, sont à panneaux à décor de *plis de serviettes*. Elles sont également assemblées à tenons et mortaises, et renforcées aux angles par des fers plats découpés et ajourés.

A partir du XVI^{ème} siècle, des portes apparaissent avec la technique des lambris. Celle-ci permet de réaliser des portes divisées en panneaux insérés dans des cadres moulurés.

Au XVII^{ème} siècle, les panneaux à *tables saillantes* font leur apparition. Ils sont utilisés surtout en partie basse, s’inscrivant dans la composition d’ensemble des panneaux et des cadres. Le panneau à losange inscrit dans un rectangle, motif de la Renaissance, persiste et va évoluer vers le panneau à losanges, repris dans les parquets “Versailles”.

Pour éclairer une entrée, l’imposte vitrée apparaît, partie fixe placée au-dessus d’une porte pleine, et divisée par des petits bois. Elle perdurera jusqu’au XIX^{ème} siècle.



Loqueteau et loquet poucier XVIII^{ème}



5-2 LA COULEUR

La polychromie existe déjà dans la nature.
La couleur, comme la forme, fait partie de l’appréhension immédiate d’un paysage urbain ou d’un paysage naturel. Elle contribue largement à la définition du caractère d’une cité, à travers une perception sensible.

L’étude de la couleur permet de dégager les dominantes, propres aux matériaux locaux utilisés dans l’architecture, et à l’époque de construction. Suivant les époques, des couleurs prédominent. La compréhension des usages est le point de départ d’une réussite pour la mise en valeur d’une ville ou des hameaux.

Lorsque l’on intervient dans un site, il est essentiel de ne pas provoquer des ruptures violentes dans le choix des couleurs, ou de ne pas commettre d’erreurs historiques. Ainsi on mettra un soin particulier dans le choix des enduits et leur finition, car la lumière joue différemment sur des surfaces lisses ou rugueuses, dans le choix des teintes des menuiseries extérieures, et de tous matériaux apportant une “couleur” dans le paysage.

On peut remarquer partout en France, que l’habitat des dernières décennies ne prend plus ses références dans le site même où il est construit, mais adopte des modèles qui banalisent le caractère d’une ville, et par là-même d’un paysage. De même, depuis le XIX^{ème} siècle, les menuiseries sont peintes en blanc, et cette “habitude” est devenue une “référence” qui perdure malheureusement encore aujourd’hui.

Or, nous savons que les menuiseries, ont toujours été peintes :

- De l’époque médiévale jusqu’au XVI^{ème} siècle, on trouve des rouges éteints, tonalité rouge brun de toutes les variétés de “ sang de bœuf ”. Les colombages étaient colorés. Les poutres à l’intérieur des maisons étaient également peintes ou décorées ;
- au XVI^{ème} siècle : introduction de tonalités ocre jaune sombre en plus des bruns rouges ;
- au XVII^{ème} siècle : on employait des gris, des verts pâles et bleu vert (sulfate de cuivre) ;
- au XVIII^{ème} siècle : les gris deviennent plus bleu, et le bleu de Prusse apparaît ;
- au XIX^{ème} siècle : le vert “ wagon ” fait son apparition avec le chemin de fer. Les menuiseries des fenêtres sont ocre pâle (ton “pierre”), et celles des portes en faux bois. Les gris foncés persistent.

Le démarchage organisé des revendeurs de menuiseries “plastiques” est en train de transformer le paysage quintinais, tant par le matériau (brillant) que par sa couleur blanche, ayant pour conséquence **l’amoindrissement de la “valeur patrimoniale” du bâti.**



Enduit blanc marquant une rupture dans la tonalité de l’environnement bâti



Quelques rares exemples de couleur dans les menuiseries



Menuiseries et volets roulants en pvc inadaptés à la qualité du bâti



La prédominance du blanc dans les menuiseries



Menuiseries “oscillo-battantes” à (faux) petits bois

5-3 LES DEVANTURES COMMERCIALES

Dès le **moyen âge** et jusqu'au **XIX^{ème}** siècle, les aménagements commerciaux sont compatibles avec la structure porteuse de l'immeuble, bâti dans un tissu urbain aux parcelles étroites, et sont généralement **en tableau** (dans l'épaisseur des ouvertures).

Pour les maisons en pierre, l'échoppe s'ouvre au rez-de-chaussée au moyen d'un arc en pierres appareillées, ou d'un linteau de bois. Un mur bahut en pierre vient délimiter l'ouverture. Des panneaux de bois ferment l'échoppe. Dans les maisons en pan de bois, l'échoppe s'intègre parfaitement sous la structure de l'encorbellement. Au-dessous de celle-ci vient le linteau de bois de la boutique.

A partir du **XIX^{ème}** et jusqu'au début du **XX^{ème}** siècle, les aménagements commerciaux sont réalisés au moyen de devantures en bois, composées de panneaux posés **en applique** sur la façade, et occupant le rez-de-chaussée. Les vitrines sont occultées par des *a/s* de bois, volets pliants qui se rabattent dans des coffres de part et d'autre de la devanture.

Ces devantures ont une composition propre, et s'intègrent harmonieusement avec la façade. Elles sont peintes et intègrent parfaitement l'enseigne commerciale sur l'imposte.

Au début du **XX^{ème}** siècle, des mosaïques polychromes sont employées, leur couleur indiquant bien souvent le type du commerce (rouge pour la boucherie, bleu pour la poissonnerie). Une recherche ornementale était faite par des motifs géométriques.

Avec l'utilisation du béton armé dès les années 1950, une rupture radicale s'opère. On réalise de larges ouvertures, rompant avec le rythme des travées verticales traditionnelles des baies, et ignorant la logique constructive d'une façade avec ses descentes de charges.

Bien souvent le bandeau horizontal prend une trop grande importance par des couleurs ou des matériaux non adaptés, il en résulte un déséquilibre visuel évident et une perte d'harmonie pour la façade.



Anciennes échoppes compatibles avec la structure du bâti



Devantures en applique



Devanture en mosaïque



Importance du bandeau

Auvent d'ardoise non adapté

Respect du rythme des baies

Rupture de la logique constructive

Les enseignes

Les enseignes sont des éléments qui informent sur l'activité du commerce. Les enseignes étaient souvent imagées, montrant l'activité du commerce, et non des publicités pour des produits.



Enseigne symbole



Multiples enseignes publicité

Situés au centre-ville, les commerces ont un rôle important dans la vie de la cité. Beaucoup disparaissent au profit des grandes surfaces offrant un grand nombre de service en périphérie.



De leur attrait dépend la marche des commerces. Mais généralement très vitrés, ils prennent une place importante dans la lecture de l'architecture. Leur intégration dans des bâtiments de qualité, mais aussi dans une continuité urbaine remarquable, est capitale.

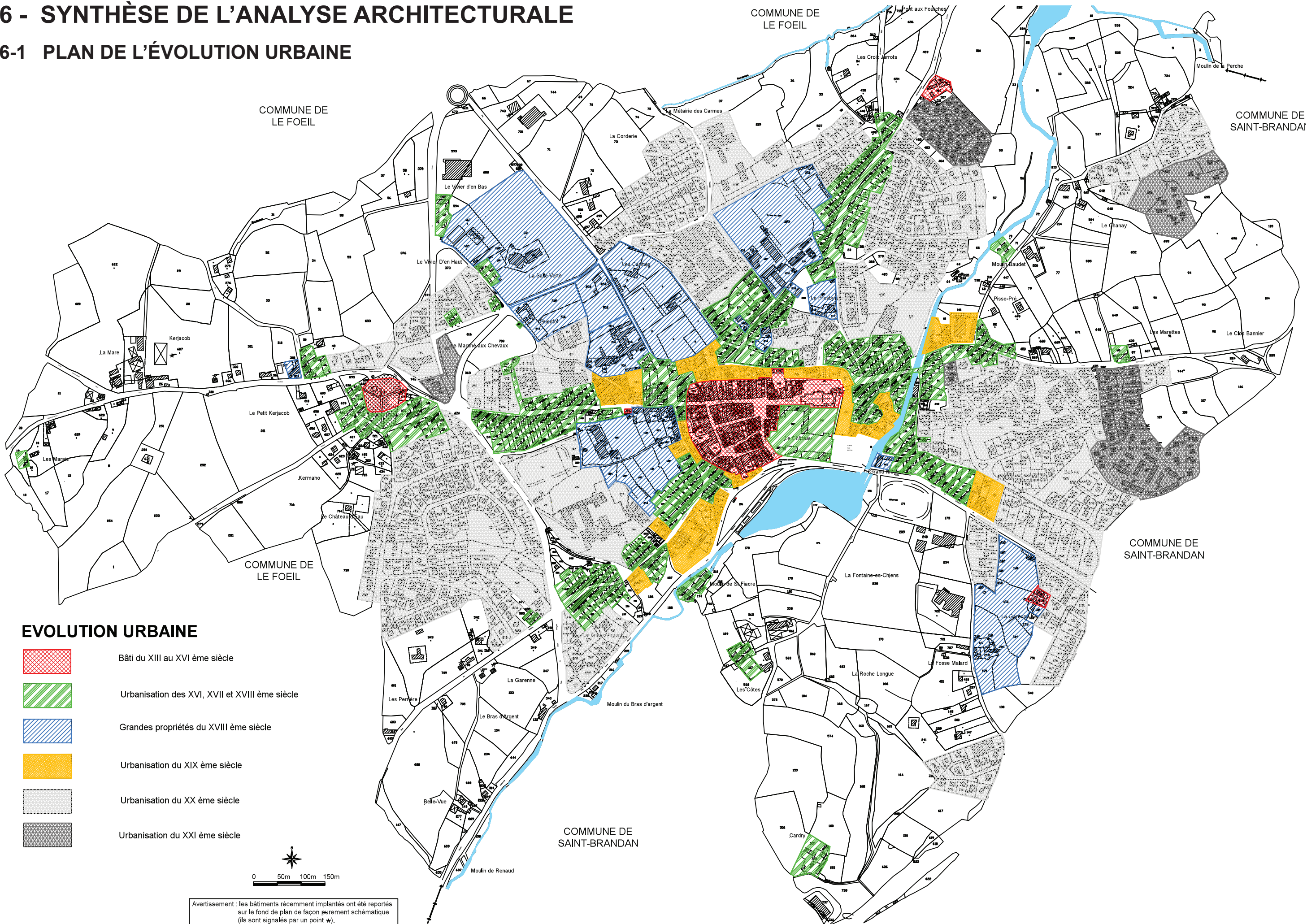
Il est essentiel de conserver les commerces actuels, de les rendre plus attractifs en offrant une lisibilité du service ou des produits vendus, et une harmonisation avec le caractère architectural du bâti.



Intégration des terrasses

6 - SYNTHÈSE DE L'ANALYSE ARCHITECTURALE

6-1 PLAN DE L'ÉVOLUTION URBAINE



Depuis sa fondation, le développement urbain de QUINTIN a correspondu à une longue période de croissance économique de la région, entre le XVI^{ème} et le début du XIX^{ème} siècle. Il s'est réalisé suivant les grands axes du noyau urbain primitif, donnant lieu à des typologies architecturales traduisant l'époque, l'occupation, les usages et le statut social du propriétaire.

6-2 INTÉRÊT ARCHITECTURAL

Depuis 1975, date de l'adhésion à l'association des Petites Cités de Caractères, le patrimoine architectural de QUINTIN est reconnu, puis inventorié avec la création d'une ZPPAU.

Si beaucoup a été fait pour la mise en valeur du patrimoine du **Centre Historique**, l'évolution des modes de vie et l'industrialisation de la construction, a contribué à l'appauvrissement du plus modeste patrimoine, les maisons d'habitation qui constituent **les faubourgs**. L'accélération de ce processus depuis ces dernières décennies, a fait parfois disparaître les caractéristiques architecturales du bâti qui faisait sa qualité, entraînant la dévalorisation du patrimoine architectural. L'analyse architecturale qui précède a permis d'identifier ces multiples caractéristiques.

La mise en valeur de QUINTIN et de son patrimoine (ZPPAUP ou AVAP), nécessite bien évidemment la conservation des caractéristiques architecturales reconnues pour les bâtiments remarquables et de qualité, pouvant aller jusqu'à la restitution de certaines caractéristiques disparues pour les bâtiments remarquables, mais également la mise en valeur des bâtiments d'habitation traditionnels par des choix raisonnés. Elle nécessite également d'intégrer les constructions neuves dans la continuité du bâti existant, et d'adapter les nouveaux commerces dans les bâtiments existants du centre ville.

Le règlement servira d'outil pour mettre en œuvre ces objectifs. Celui-ci s'appuie sur l'analyse, et les différents documents graphiques qui l'accompagnent, notamment **Le plan d'INTÉRÊT ARCHITECTURAL**, qui concerne le patrimoine architectural de QUINTIN.

Ce dernier a été réalisé pour permettre de situer la "valeur" architecturale du bâti selon certains critères définis à l'avance. Sont ainsi répertoriés :

* **Les Bâtiment Protégé au titre des Monuments Historiques** (en rouge)

Les immeubles inscrits ou classés au titre des monuments historiques demeurent assujettis à leur propre régime d'autorisations de travaux.

* Les **Bâtiment remarquable** (mauve) :

- Les bâtiments ou ensembles architecturaux remarquables repérés dans l'analyse architecturale (cf. **Chapitre 4**) ;
- Les bâtiments, ou ensembles de bâtiments, dont la volumétrie et les éléments architecturaux sont caractéristiques de leur époque de construction, et conservés dans leur ensemble ;
- Les bâtiments, ou ensemble de bâtiments, ayant joué un rôle important dans l'histoire de la commune de QUINTIN.

Bâtiments remarquables du centre ville



Maisons du XVI^e au XVIII^es. en pan de bois



Maisons en pierres du XVII^e s.



Hôtels du XVIII^e s.



Édifices religieux du XIV au XVII^es.

Bâtiments remarquables des extensions urbaines



Manoirs du XVI^e au XVIII^es.



Maisons de tisserands



Maisons de faubourgs du XVI^e au XIX^es



Maisons de négociants du XVIII^es.

*** Les Bâtiment de qualité** (bleu foncé) :

Les bâtiments, ou ensemble de bâtiments, dont la volumétrie et les éléments architecturaux conservés, sont représentatifs du patrimoine de la commune de QUINTIN.

***Les Bâtiment d'accompagnement** (bleu clair) :

Bâtiment s'intégrant dans une continuité urbaine par sa volumétrie et ses matériaux,
ou
Bâtiment possédant des caractéristiques locales, mais ayant subi des modifications dans sa volumétrie, sa composition ou ses matériaux.

***Les Bâtiment disparate** (jaunes) :

Bâtiment ne possédant aucune qualité architecturale. La démolition est autorisée pour le remplacer par un bâtiment.

***Les Façades à améliorer** (zig-zag mauve) :

Bâtiment de qualité dont la façade est dénaturée par des modifications ou destruction accidentelle.

***Les Remparts** (pointillé rouge clair) :

Vestiges de l'ancien château et remparts de la ville, à conserver et restaurer

***Les Murs de clôtures en pierres** (pointillé marron) :

Murs de clôtures en pierres, à conserver et restaurer.

***Le Petit patrimoine** (rond orange) :

Petit patrimoine architectural caractéristique et ayant lien avec l'histoire de la commune : lavoir, fontaine, chapelle, croix, vierge en façade

Bâtiments de qualité du Centre Historique



Typologie XIX°



Façade XVIII° à restituer après sinistre

Bâtiments de qualité dans le secteur paysager



Bâtiments agricoles

Bâtiments d'accompagnement du Centre Historique



Immeuble reconstruit au XIX°
s'intégrant dans la continuité urbaine



Immeuble XX° s'intégrant par sa volumétrie
et ses matériaux

Bâtiments disparates du Centre Historique



Immeuble en rupture avec le contexte historique
Peut être remplacé

Bâtiments de qualité des extensions urbaines



Maisons de faubourgs
du XVII au XIX° s.



Hôtels du XIX° s.



Bâti industriel du XIX° s

Bâtiments de qualité des extensions urbaines

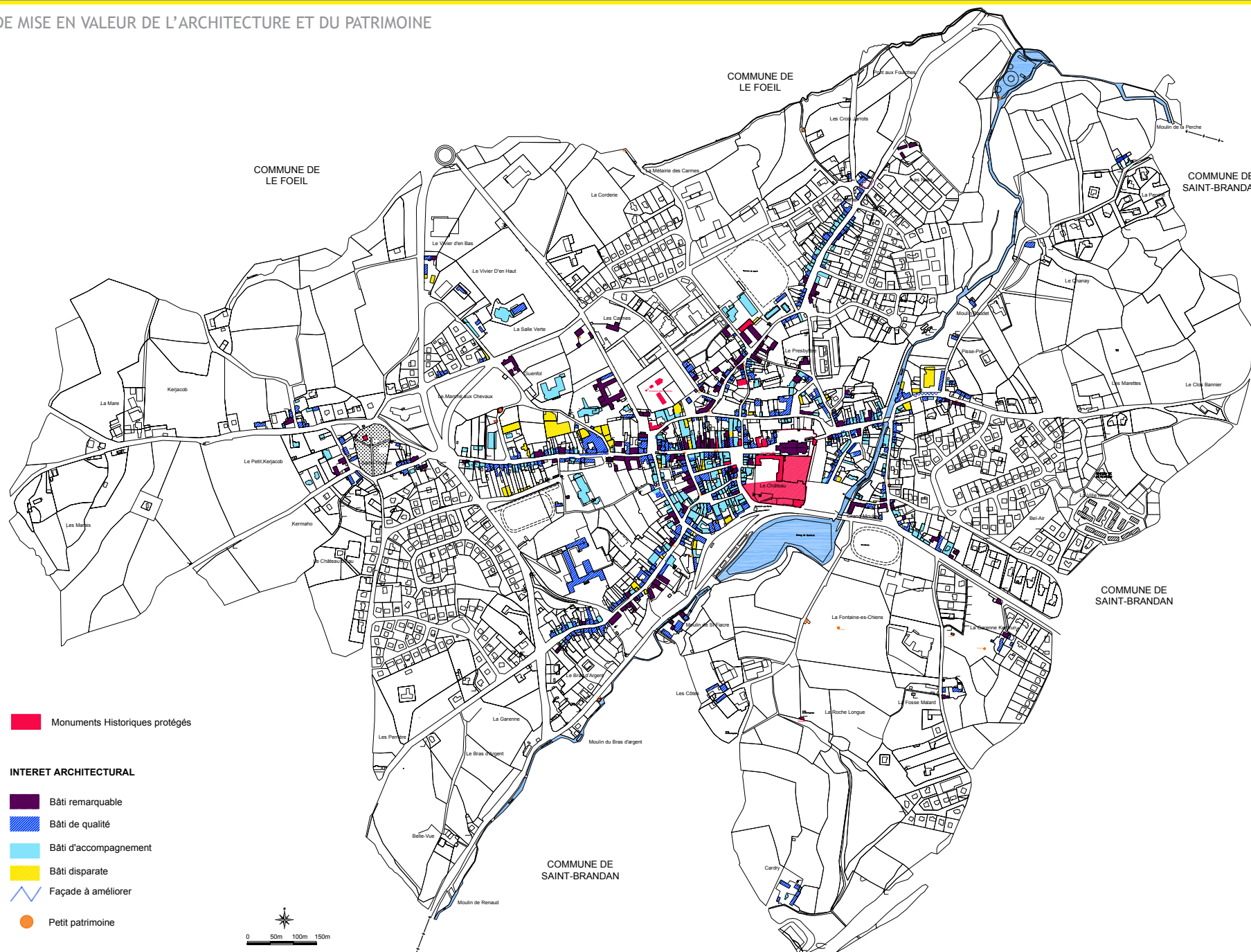


Institutions religieuses du XIX° s

Bâtiments disparates des extensions urbaines



Immeuble en rupture avec la continuité urbaine
Peut être remplacé



MAISONS A PANS DE BOISdu XVI^{ème} siècle

Deux travées



Trois travées



Quatre travées

Quatre travées
Maison d'angle**IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES**

Maisons implantées à l'alignement de la rue, sur des parcelles médiévales longues et étroites. Elles sont de type R+2+comble.

De deux à quatre *travées* (distance entre les sommiers supportant les sablières).

Les baies s'inscrivent entre les travées, en fonction de l'ordonnancement de l'ossature.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Les pans de bois prennent appui entre deux pignons de granit, sauf dans le cas de maison d'angle.

La technique de l'*encorbellement* est employée, au moyen de débords successifs des étages. Les pignons de granit suivent les profils des encorbellements.

Le pan de bois prend appui sur une structure bois ou bien sur un soubassement en granit.

La triangulation de l'ossature se fait par des décharges obliques de sablières à sablières, ou des croix de Saint-André. La triangulation des allèges, si elle est nécessaire, se fait par des *croix de Saint-André*.

La présence de moulures sur les pièces de bois indiquent qu'ils étaient fait pour être vus, l'enduit recouvrant uniquement le remplissage entre les bois. Pour des effets esthétiques, certaines pièces de décharge étaient placées en retrait pour être masquées par l'enduit.

L'essentage d'ardoise existant sur une maison est un ajout plus tardif pour protéger la façade.

TOITURES ET COUVERTURES

Toitures à deux pentes couvertes en ardoises, ou à croupe dans le cas de maison d'angle. Les toitures à la *Mansart* de certaines maisons proviennent de modifications postérieures.

Les souches en pierres de granit sont situées à l'aplomb des pignons.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Jusqu'au XVI^{ème} siècle, la fenêtre est un chassis en bois, dont la dimension s'adapte à la structure du pan de bois, qui se pose dans la feuillure réalisée dans les poteaux, allèges des baies et sablières.

MAISONS DE FAUBOURGdu XVI^{ème} siècle au XIX^{ème} siècleXVI^{ème} siècleXVII^{ème} siècleXVIII^{ème} siècleXIX^{ème} siècle**IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES**

Maisons implantées à l'alignement de la rue, sur des parcelles longues et étroites. Au XVIII^{ème} siècle, de grandes maisons sont élevées sur des parcelles plus larges, pouvant avoir jusqu'à 5 travées de baies.

Elles sont à RDC+ comble pour les plus modestes, ou R+1 pour la plupart.

Baies traditionnelles de proportion plus haute que large.

Au XVI^{ème} siècle, les baies sont petites et souvent encore placées en fonction de l'usage intérieur. Les appuis sont généralement moulurés, les linteaux sont dit *en accolade*, et les piédroits des baies sont à *chanfreins*.

A partir du XVII^{ème} siècle, les baies s'agrandissent, et la composition des façades s'organise à partir d'un axe de symétrie.

Au XVIII^{ème} siècle les baies se superposent pour former des travées. Les linteaux sont souvent cintrés.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Maçonnerie de pierres de granit de grande dimension pour les façades principales, les souches de cheminées et les lucarnes, et maçonneries de moellons pour les pignons, ou bien maçonneries de moellons, et encadrements de baies, les chaînes d'angles, les corniches et bandeaux en granit taillé.

TOITURES ET COUVERTURES

Toitures à deux pentes couvertes en ardoises, provenant autrefois des carrières de schiste ardoisier de Bretagne, dont l'épaisseur et les tonalités diverses faisaient la richesse des toitures.

Lucarnes en charpente ou en pierres, passantes ou placée au-dessus de la corniche, à capucine, à fronton triangulaire ou bien cintrée.

Elles sont couvertes par le même matériau que la toiture principale, et fermées par un volet en bois ou bien par une fenêtre.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Au XVI^{ème} siècle, la fenêtre est un chassis en bois venant se placer dans la feuillure de la fenêtre en pierre.

Au XVII et XVIII^{ème} siècle, les ouvrants sont à petits bois, recoupées en 2 fois 3 carreaux ou plus, pouvant aller jusqu'à 2 fois 7 carreaux pour les plus grandes baies. Les portes sont à impostes vitrées fixes, recoupées en 4 carreaux alignés sur un ou deux rangs (2 fois 2 carreaux).

Au XIX^{ème} siècle, les ouvrants sont recoupées en 2 fois 3 carreaux plus grands. Les portes conservent une imposte vitrée de 2 ou 3 carreaux alignés.

HÔTELS PARTICULIERS du XVIII^{ème} siècle

Rue au Lin

Grande Rue



IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES

Les hôtels bâtis dans le parcellaire médiéval sont en R+2+comble, pour compenser l'é étroitesse des parcelles longues et étroites.

Les façades sur rue ont 3, 4, et jusqu'à 9 travées de baies ordonnancées, le plus souvent cintrées.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Maçonnerie en pierre de taille sur les façades principales, en moellon sur les pignons.

TOITURES ET COUVERTURES

Toiture d'ardoises à pignon ou en pavillon.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Menuiseries à petits bois recoupées en 2 fois 4 carreaux ou plus, pouvant aller jusqu'à 2 fois 7 carreaux pour les plus grandes baies. Les portes sont à impostes vitrées fixes, divisées en deux panneaux de 2 fois 2 carreaux.

HÔTELS PARTICULIERS du XVIII^{ème} siècle

Place du Martray

Rue Saint Yves

Rue Saint Thurian



IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES

Implantation en fond de parcelle, avec jardin fermé sur la rue par un portail, ou bien à l'alignement de la rue. Façade de 3 à 7 travées de baies, avec avant-corps central à fronton triangulaire ou cintré.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Maçonnerie de moellons enduits ou non enduits, encadrements de baies, chainages et bandeaux en pierre de taille, ou bien maçonnerie en pierre de taille, marquée par des chaînages, des horizontales et des verticales saillantes.

TOITURES ET COUVERTURES

Toitures d'ardoises à croupes pour un bâtiment isolé, ou à pignon pour un bâtiment en mitoyenneté.

Lucarnes en bois à capucine, ou en pierre cintrées ou à courbes et contre-courbes, alignées sur les travées de baies.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Croisées en bois avec fenêtres à petits bois, comme il était d'usage au XVIII^{ème} siècle, ou bien menuiseries à petits bois recoupées en 2 fois 4 carreaux ou plus, pouvant aller jusqu'à 2 fois 7 carreaux pour les plus grandes baies.

Les portes sont à impostes vitrées fixes, divisées en deux panneaux de 2 fois 2 carreaux.

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

du XIX^{ème} siècle

Place du Carouge



Ruelle du Pissot



Rue de la Madeleine



ANCIENS MANOIRS

ou demeures seigneuriales du XVI^{ème}

La Noë



Garenne



Guenfol



IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES

Implantation en dehors du parcellaire médiéval, en RDC ou R+1 avec grenier.

Composition généralement symétrique de la façade, souvent appuyée par une lucarne centrale d'accès au grenier.

Baies en plein cintre, baies cintrées ou à linteau en platebande.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Maçonnerie en en moellons, encadrements de baies et bandeaux en briques, briques et pierres, ou pierres de taille.

TOITURES ET COUVERTURES

Toiture d'ardoises à pignons, ou en pavillon.

Les lucarnes sont passantes, en bois ou en maçonnerie de moellons et briques. Elles sont couvertes en bâtière.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Les menuiseries de grande dimension ont une imposte fixe divisées en huit carreaux, puis deux ouvrants.

Les menuiseries des baies cintrées ou en plein cintre le sont également.

IMPLANTATION ET COMPOSITION DES FAÇADES

Implantation du logis et ses dépendances dans un ensemble à cour fermée de forme quadrangulaire.

La façade principale est ouverte sur la cour. La façade arrière n'a pas de percement, ou peu et de petite dimension. Quand l'escalier accédant à l'étage est hors-œuvre, il est enfermé dans une tourelle de forme cylindrique, polygonale ou carrée, et placée sur la façade arrière.

Les baies sont simples ou des croisées en pierre (avec traverse et meneau en pierre), les appuis sont moulurés, les linteaux sont souvent sculptés d'une accolade, et les piédroits des baies possèdent généralement un chanfrein.

MAÇONNERIES TRADITIONNELLES

Maçonnerie de moellons avec encadrements de baies en pierre de plus grande dimension.

TOITURES ET COUVERTURES

Haute toiture d'ardoises à deux pentes, terminée parfois par des chevronnières ou *rondelis* en pierres.

La tourelle d'escalier est couverte en bâtière, quand elle est de plan carré, ou par une toiture conique, quand elle est de plan circulaire.

Si des lucarnes en pierres ont parfois peut-être existé, des indices dans les combles ou des documents anciens pourraient l'attester.

MENUISERIES EXTÉRIEURES

Au XVI^{ème} siècle, la fenêtre est un chassis en bois venant se placer dans la feuillure de la fenêtre, ou de la croisée.

3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

3.1 RAPPEL DES TEXTES REGLEMENTAIRES	57
3.2 PATRIMOINE ANCIEN ET DEVELOPPEMENT DURABLE	58
3.3 AMELIORATION THERMIQUE DANS LE PATRIMOINE	60
3.4 LES MODES DE CHAUFFAGE, LES ENERGIES RENOUVELABLES	66
3.5 TYPOLOGIES DU BATI TRADITIONNEL DE QUINTIN ET DEVELOPPEMENT DURABLE	68

3.1 RAPPEL DES TEXTES REGLEMENTAIRES

La circulaire du 2 mars 2012 et les fiches techniques qui l'accompagnent ont pour objet de préciser les conditions d'application du dispositif des AVAP introduit aux articles L.624-1 à L.642-10 du code du patrimoine par l'article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 et aux articles D.642-1 à R.642-29 par le décret n°2011-1903 du 19 décembre 2011.

La prise en compte, la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti ancien, constituent en elles-mêmes des réponses aux objectifs de développement durable. (...)

L'approche faite au titre du développement durable doit d'abord considérer ce facteur et ne se limiter qu'à des mesures soit correctives en tant que de besoin, soit appropriées au regard des qualités patrimoniales recensées dans le cadre de l'approche architecturale et patrimoniale effectuée à l'occasion du diagnostic.(...)

L'approche consacrée à l'environnement s'attache essentiellement à relever les éléments qui participent de la démarche de développement durable qu'il convient de prendre en compte, tant en termes d'atouts que d'inconvénients, dans le cadre d'un traitement du tissu bâti et des espaces assurant la qualité du tissu urbain, sa cohésion, ses compositions.

Il s'agit donc d'une approche non pas fondamentale mais appliquée qui dégagera principalement des problématiques particulières dont celles relatives aux économies d'énergie et à l'exploitation des énergies renouvelables.(...)

En conséquence, l'approche environnementale d'une AVAP n'a vocation à prendre en considération que les facteurs environnementaux qui interagissent avec les objectifs et les capacités réglementaires de l'AVAP.

On peut ainsi dégager les champs principaux que doit appréhender cette approche, à savoir:

> la géomorphologie (topographie, géologie, hydrographie) en tant que génératrice de paysage (notamment occupation végétale), de localisation et d'organisation des implantations humaines, d'organisation des voies de communication, de réseau et d'énergie hydrauliques, de risques naturels, etc,

> le climat (température, pluviométrie, régime des vents) en tant que facteur de localisation et d'organisation des implantations humaines, de modes constructifs traditionnels (pentes de toiture, matériaux, etc), de risques naturels, de pourvoyeur d'énergies renouvelables (solaire, éolien),

> la flore, essentiellement occupations arborescentes, éventuellement arbustives telles que haies, en tant que facteur d'organisation du paysage (couverture et implantations végétales), d'habitat pour la faune ou plus largement de biotope, de diversité ou d'intérêt biologiques.(...)

Une synthèse du diagnostic est réalisée par le chargé d'étude de l'AVAP, qui tire les conclusions respectives des deux approches:

> les opportunités et les besoins du patrimoine considéré au regard des objectifs de développement durable,

> les contraintes environnementales du territoire à prendre en compte (par exemple nécessités d'isolation des constructions) et les potentialités à exploiter ou à développer (exploitation d'énergies renouvelables, de matériaux ...)

Cette synthèse aboutit à la définition:

> des conditions de gestion du patrimoine bâti existant et, en particulier, du cadre des conditions d'intégration architecturale et d'insertion paysagère des constructions, ouvrages, installations ou travaux visant tant à l'exploitation des énergies renouvelables ou aux économies d'énergie qu'à la prise en compte de contraintes ou d'objectifs environnementaux (en particulier l'isolation thermique ou la climatisation des bâtiments)

> des conditions d'insertion paysagère et d'intégration architecturale des constructions nouvelles ainsi que d'aménagement et de traitement qualitatifs des espaces.(...)

3.2 PATRIMOINE ANCIEN ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La diversité

Le bâti ancien est dépendant des conditions géologiques et climatiques locales, des modes de vie (rural, urbain...), des modes d'occupation (permanente, saisonnière...). Les modes de construction ont évolué dans le temps; la diversité du bâti ancien est générale.

L'hydrophile

Les matériaux dits « traditionnels » ont pour principale caractéristique une certaine perméabilité à l'eau et à la vapeur d'eau ; leur mise en oeuvre respecte cette logique par nécessité.

L'empilement et l'assemblage

Le bâti traditionnel doit sa stabilité à l'effet du poids d'un ouvrage sur ceux qui le supportent. La maçonnerie traditionnelle est souple, capable de s'adapter à des déformations importantes.

Durable

Les constructions anciennes ont franchi les siècles, leur durabilité doit être appréciée à cette échelle de temps.

Ecologique et biodégradable

Les bâtiments anciens, sont constitués de matériaux de provenance locale, biodégradables. Les ruines se désintègrent souvent dans leur site. Le bâti ancien répond donc en particulier aux valeurs recherchées actuellement au titre des économies d'énergie, et du développement durable.

Les enjeux de la réhabilitation du bâti ancien

On estime que les logements anciens (<1948) représentent un tiers du parc existant (30%). L'enjeu concernant les bâtiments anciens, directement fixé par le contexte environnemental et réglementaire actuel, est la réduction des consommations énergétiques.

Mais une réhabilitation « durable » du patrimoine bâti doit également être accompagnée d'une réflexion sur :

- L'enjeu du confort d'été :
La réhabilitation doit se faire selon une approche globale du bâtiment, intégrant notamment son comportement d'hiver et son comportement d'été.
- Les enjeux économiques :
Liés à des réhabilitations qui pourraient s'avérer peu rentables voire inadaptées au bâti ancien.
- La pérennité :
Des réaménagements brutaux ou inadaptés peuvent entraîner une perte de qualités intrinsèques, voire des pathologies ou une réduction de la durée de vie de ces constructions.

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Différences fondamentales entre bâti ancien et bâti récent

D'un point de vue technique et réglementaire, on distingue ordinairement deux grandes périodes de construction: avant et après 1948.

Le bâti d'avant 1948 :

- Une grande variété des conceptions architecturales et de typologies,
- une grande diversité des techniques constructives / un nombre relativement limité de matériaux
- jusqu'au XIXème siècle, les matériaux utilisés, issus des ressources locales, sont pour la plupart perméables à la vapeur d'eau et hydrophiles

Le bâti d'après 1948 :

- Techniques de construction industrialisées
- Matériaux manufacturés (acier, béton armé, blocs béton)
- Conception basée sur la protection de l'intérieur grâce à une étanchéité à l'eau
- La période entre 1945 et 1978 est marquée par une chute de qualité des constructions, et notamment en termes d'isolation et d'étanchéité.

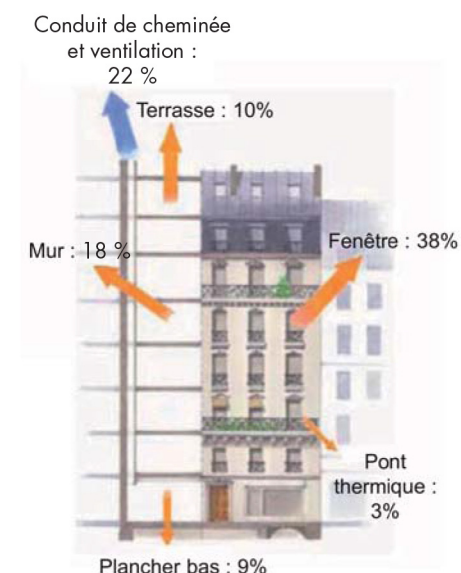
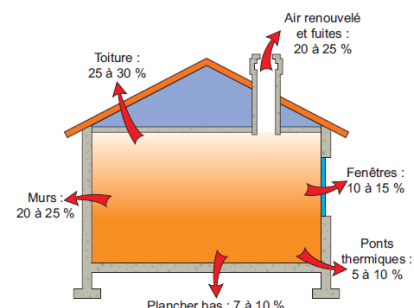
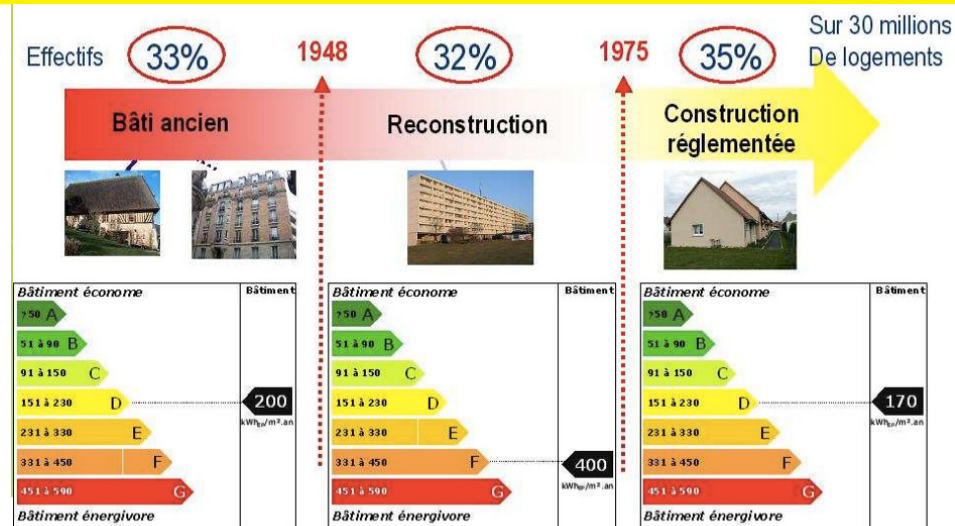
Déperditions thermiques dans bâti ancien

Dans les bâtiments non isolés indépendamment de la date de leur construction, la répartition des déperditions entre les éléments du bâti reste constante :

Élément de construction	Maison individuelle	Immeuble collectif
Couverture	30%	10%
Façade opaques	20%	18%
Fenêtres	15%	38%
Ventilation/Aération	20%	22%
Sol / Ponts thermiques	15%	12%
Total des déperditions	100%	100%

Le repérage des déperditions les plus fortes permet d'orienter les interventions amenant les meilleurs résultats

Pour les maisons individuelles, l'amélioration des performances de la couverture apparaît comme une priorité pour l'isolation thermique de l'enveloppe



3.3 AMÉLIORATION THERMIQUE DANS LE PATRIMOINE : NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE

Il existent plusieurs propositions-type de travaux permettant d'améliorer le confort thermique des bâtiments anciens.

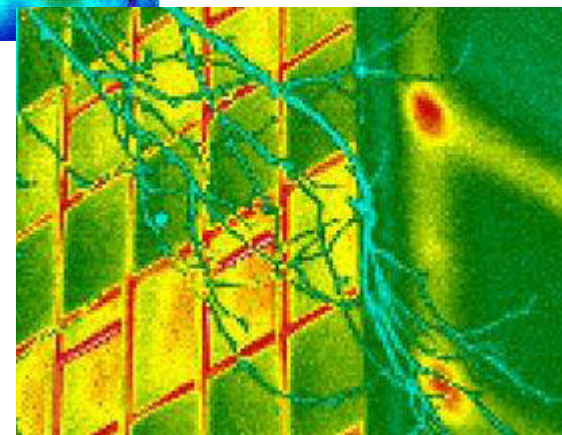
Avant d'agir sur un bâti patrimonial, il faut se rappeler quelques principes importants :

- habiter dans le bâtiment ancien et à fortiori dans un bâtiment à caractère patrimonial reste un mode de vie particulier (les occupants profitent d'un environnement riche et complexe auquel ils doivent s'adapter);
- les travaux d'amélioration thermique d'un bâtiment ancien devons tenir compte de la nécessité de préservation de sa qualité architecturale;
- par conséquent, il faut donc se méfier des solutions standards et rechercher au cas par cas les solutions les plus adaptées.

Certain travaux sont à éviter : leur efficacité n'est pas justifiable à l'égard de l'impact produit sur une façade ou une toiture.

Avant d'intervenir sur un bâtiment ancien il faut prendre en compte l'ensemble des paramètres :

- disposition dans l'environnement
- orientation et ensoleillement



- qualité de l'enveloppe
- qualité de l'architecture de façade et des couverture
- présence ou non des décors intérieurs intéressants
- économie de consommation pouvant être produites par chaque intervention envisagée

Disposition du bâti et son environnement

Un aspect influant sur la performance énergétique du bâti est la densité bâtie et à la mitoyenneté.

En effet, en hiver, la consommation énergétique liée au chauffage est fortement influencée par la surface et l'orientation des parois dites « déperditives », principalement les façades et la couverture, en contact direct avec l'extérieur.

Ainsi, une maison individuelle à quatre façades, du fait de ses importantes surfaces d'échange, consomme jusqu'à deux fois plus d'énergie pour le chauffage qu'une maison de ville, protégée par ses deux voisins.

Orientation du bâti par rapport au soleil et aux vents

Dans un environnement agricole, les maisons anciennes se protègent naturellement des vents dominants par leur implantation.

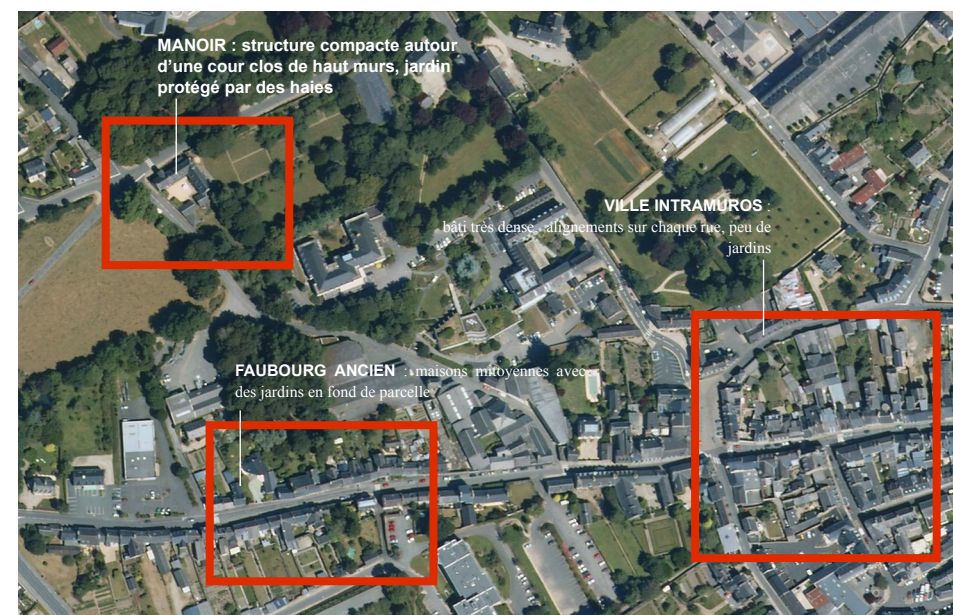
Elles sont souvent orientées nord-sud. Les pièces de vie sont situées du côté chaud, au sud, où les apports solaires en hiver sont importants et donc les besoins de chauffage les plus faibles. Ces pièces de vie sont généralement protégées, côté froid, au nord par les pièces de service (cellier, cuisine, réserve,...)

Les ouvertures sont plus nombreuses au sud; sur les façades nord et ouest elles sont réduites, voire absentes.

Des dispositifs naturels, liés au bâti (volets, forme et disposition des fenêtres, débords de toit,...) ou à son environnement (végétation, relief,...) permettent généralement de protéger la maison des surchauffes estivales et du vent.

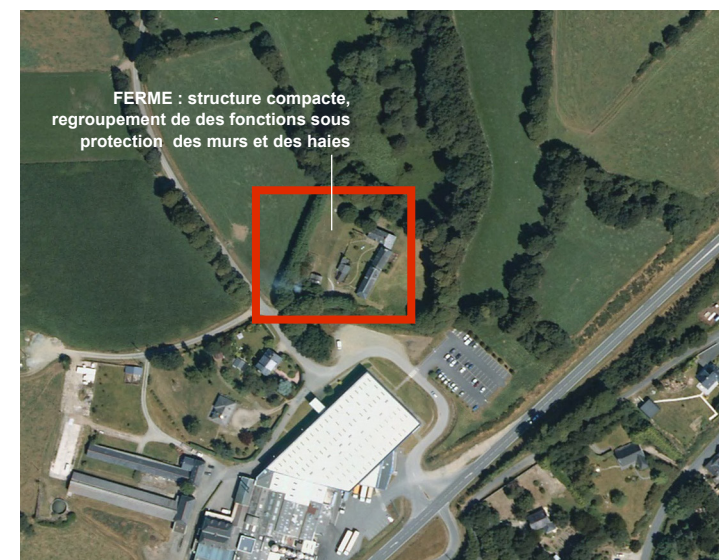
Des volets disposés sur les façades sud et ouest offrent une protection solaire efficace en été et contribuent à l'isolation thermique pendant les nuits d'hiver.

Les arbres à feuilles caduques laissent passer les rayons du soleil en hiver et les filtrent en été. Leur tige haute permet le passage de l'air frais au niveau du rez-de-chaussée.



Exemples de structures du bâti ancien de Quintin :

- ville intramuros
- faubourg
- manoir
- ferme



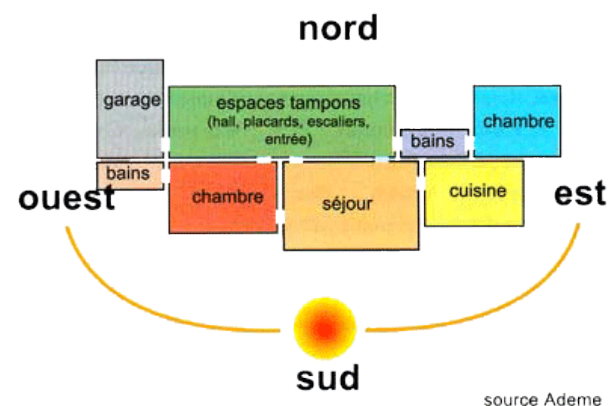
3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

Les haies à feuilles persistantes disposées à bonne distance de la maison, sont une barrière efficace contre le vent. Plus la maison est élevée, plus les haies doivent en être éloignées.

Dans le milieu urbain, les orientations sont moins systématiques, une autre logique : commerciale et urbaine motive la disposition des façades en ligne, l'étroitesse et la densité des parcelles. Les boutiques disposées en rez-de-chaussée jouent néanmoins le rôle d'espace-tampon, la densité du bâti contribue à une réduction des déperditions.



AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



L'enveloppe extérieure

Isolation de la toiture

L'isolation de toiture par l'extérieur est possible dans le cadre du bâti ancien. Elle nécessite néanmoins une réfection complète. Dans ce cas une attention particulière sera apportée aux détails d'exécution des bas de pentes (gouttières et corniches) pour ne pas altérer l'aspect extérieur du bâtiment. Cette solution non neutre, restera à proscrire pour le bâti remarquable.

L'isolation par l'intérieur est une solution plus couramment envisagée. La technique classique de mise en place d'un isolant entre les chevrons est parfaitement applicable pour le bâti ancien. Une variante encore plus efficace consiste à placer des plaques d'isolant rigide en sous-face des chevrons. Son inconvénient principal est de réduire le volume habitable des combles.

Matériaux

Les laines minérales, laine de verre ou de roche, constituent un barrage efficace contre le froid l'hiver et la chaleur l'été, et absorbent les bruits intérieurs. En plaques rigides, elles sont complétées par un pare-vapeur qui les protège de la condensation. Les isolants synthétiques, mousse de polyuréthane ou polystyrène extrudé, protègent efficacement du froid et de la chaleur. Ils peuvent se présenter en panneaux rigides, et être fixés sur des surfaces planes.

Les isolants écologiques, laine de mouton, coton, chanvre... existent en vrac (combles non aménagés) ou sous forme de rouleaux et de panneaux semi-rigides (combles aménagés). Certains possèdent des certifications de qualité car ces produits issues de matières premières de nature et qualité variables, affichent également une grande variété en terme de efficacité thermique.

www.cotemaison.fr

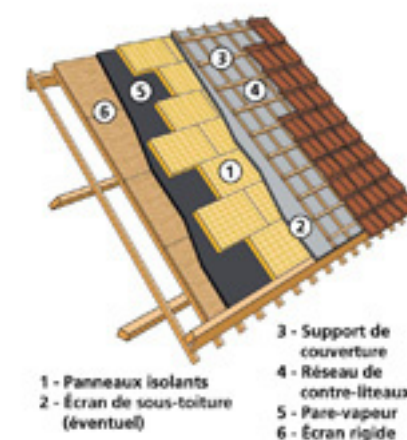
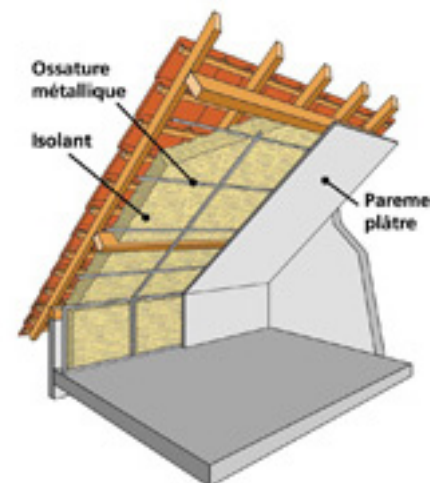
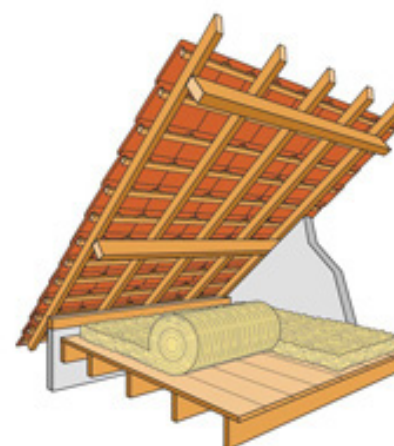
Les murs et les planchers

L'inertie thermique

Une maçonnerie lourde traditionnelle permet de stocker de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été.

La forte épaisseur des murs apporte à certaine stabilité de température ou «inertie thermique». L'inertie est une qualité à préserver car elle garantit aux habitants un meilleur confort tout au long de l'année :

- maintien d'une température fraîche l'été (si protections solaires le jour et sur ventilation la nuit)



- 1 - Panneaux isolants
- 2 - Écran de sous-toiture (éventuel)
- 3 - Support de couverture
- 4 - Réseau de contre-liteaux
- 5 - Pare-vapeur
- 6 - Écran rigide

3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

- stabilisation ou « lissage » de la température intérieure en mi saison

Malgré les fortes amplitudes de températures extérieures entre le jour et la nuit.

- maintien d'une certaine chaleur l'hiver (permet une aération sans refroidissement des pièces)

En hiver, le bénéfice de l'inertie est fortement lié à un bon ensoleillement de la maison (apports solaires par les fenêtres).

Ponts thermiques

Les ponts thermiques sont des points de jonction où l'isolation n'est pas continue et qui provoquent des pertes de chaleur.

Contrairement aux constructions de l'après guerre dont les planchers sont reliés aux façades, les constructions anciennes offrent peu de ponts thermiques. En effet dans le cas d'une maison traditionnelle les poutres des planchers sont prises dans l'épaisseur de façade et n'offrent pas de points de contact avec l'extérieur.

Les ponts thermiques d'un bâtiment ancien sont concentrés sur la charpente de toiture, et sur le plancher bas (sur cave non chauffée ou sur un terre-plein).

Le rôle des menuiseries extérieures

Le rôle des fenêtres et des portes-fenêtres est primordial dans un logement: elles assurent l'accès à l'éclairage naturel, la récupération des apports solaires en hiver ou encore à la ventilation. Mais elles peuvent également engendrer des déperditions thermiques et un effet de paroi froide, surtout si elles sont uniquement munies de simple vitrage.

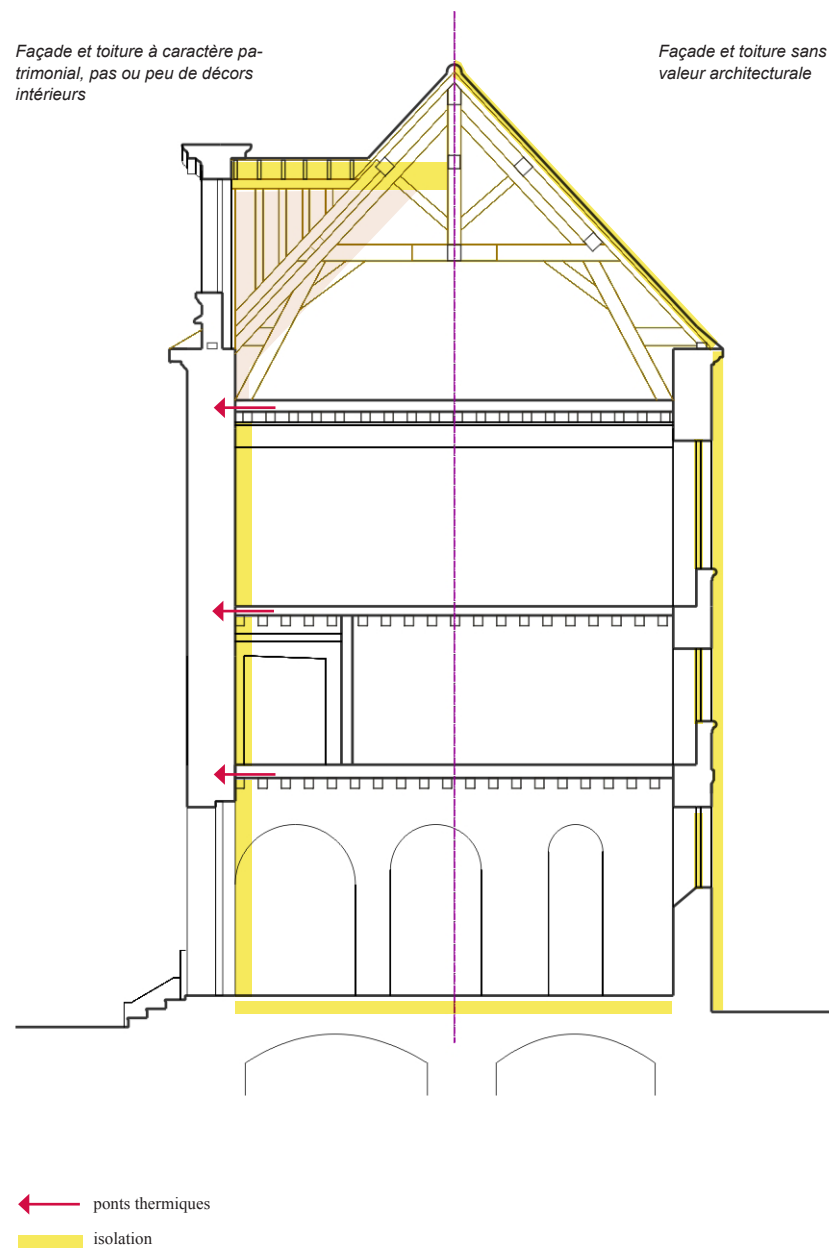
Fenêtres

Evolution succincte des fenêtres dans le temps.

Jusqu'au XVIII^e siècle, les coûts de fabrication du verre et de son transport ont fortement limité les surfaces vitrées et réservé les grandes fenêtres aux ouvrages de prestige. Dans le courant du XVIII^e siècle, l'apparition des fermetures à noix et gueule de loup ainsi que l'espagnolette améliorent grandement l'étanchéité à l'eau et à l'air des menuiseries.

Parallèlement, on voit se généraliser les fenêtres à petits bois puis à «grands carreaux» qui deviendront au XIX^e siècle la formule commune des menuiseries semi industrialisées.

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



Quelques changements minimes interviendront au début du XX^{ème} siècle, avec le retour à la modes des petits bois. C'est surtout durant l'après guerre que la fenêtre, sous l'influence du mouvement moderne, change radicalement de proportion pour évoluer vers le rectangle allongé ou le carré, et trouve une production industrielle dans acier, puis dans l'aluminium et le PVC.

Constat

Malgré une certaine pression commerciale, il convient avant toute intervention sur les menuiserie anciennes prendre en compte des aspects suivants :

- il existe encore quelques fenêtres et portes datant du XVII^e et des XVIII^e siècles qui constituent elles-mêmes un patrimoine et qui doivent être conservées et restaurées;
- beaucoup de fenêtres du XIX^e siècle sont encore en très bon état, leur isolation et leur étanchéité peuvent être améliorées par des moyens simples;
- si le remplacement s'avère inévitable, la menuiserie de remplacement devra avoir des caractéristiques les plus voisines possibles de la menuiserie d'origine, et ce pour sauvegarder l'aspect extérieur d'une façade et l'harmonie générale d'un front ou d'un ensemble bâti.
- si le renforcement de la qualité d'isolation des baies est souvent une des premières mesures préconisées de la réhabilitation thermique, il faut bien reconnaître que le gain de consommation correspondant est limité. Ce gain est impacté par l'exposition de la façade concernée et par l'implantation du bâtiment (isolé ou mitoyen).

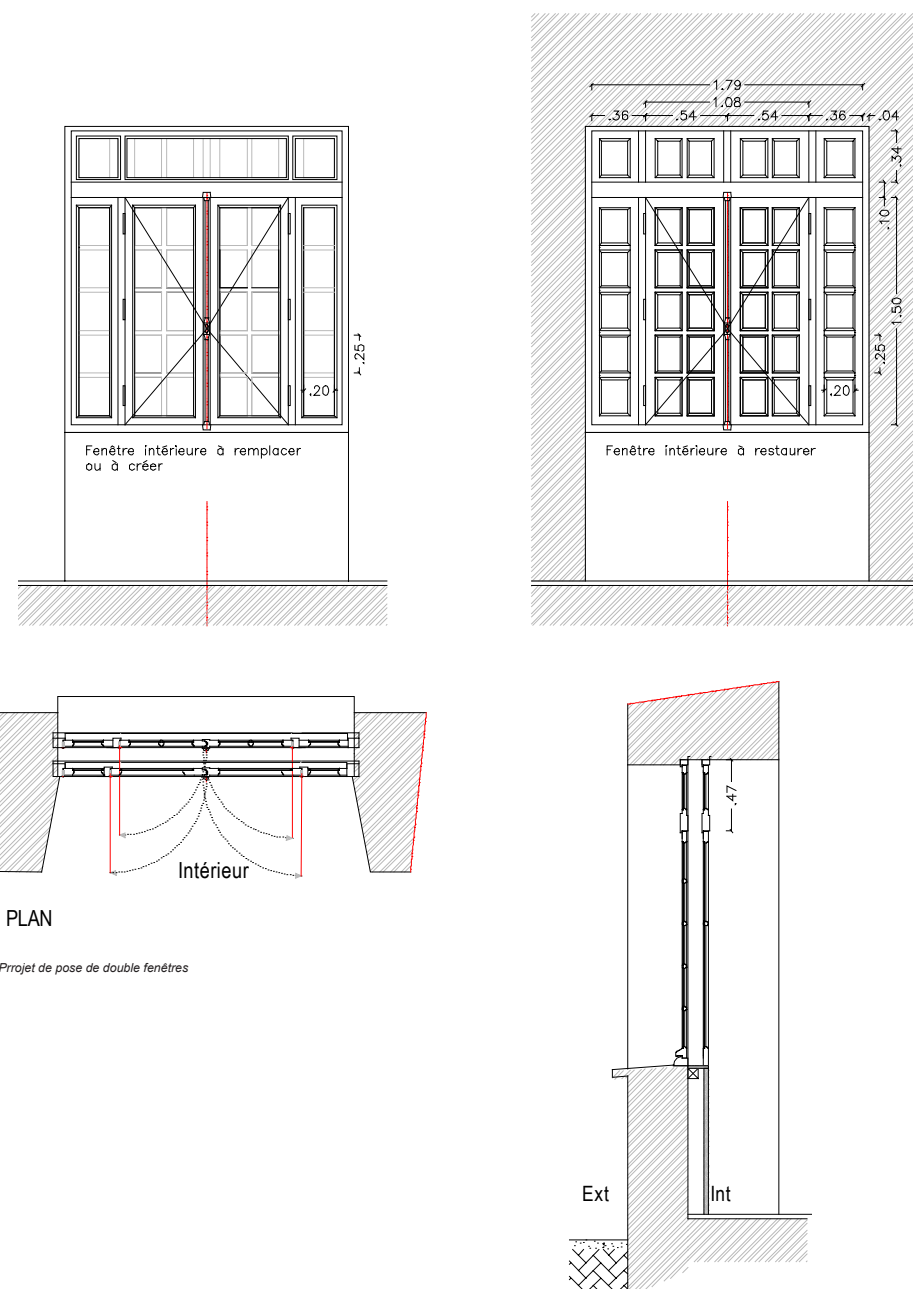
La réhabilitation des baies doit donc faire l'objet d'une réflexion globale : technique, thermique, visuelle, aéraulique et en particulier acoustique.

D'autre part, le remplacement de fenêtres engendre automatiquement une amélioration de l'étanchéité à l'air du logement, ce qui nécessite en général une installation de ventilation mécanique et de grilles de ventilation à intégrer le plus discrètement possible dans les nouvelles menuiseries.

Solutions envisageables :

Pour améliorer les performances thermiques

- pose d'un sur-vitrage, si la feuillure existante le permet
- pose d'une double fenêtre
- remplacement du verre simple par un verre feuilleté isolant (onéreux)



Pour remplacer à neuf

- remplacement complet (dormant et ouvrant) par une menuiserie en bois d'aspect cohérent avec l'architecture de façade

3.4 LES MODES DE CHAUFFAGE, LES ENERGIES RENOUVELABLES

Les changements de mode de vie, la présence des habitants à l'intérieur plutôt que la vie au grand air, l'occupation ponctuelle plutôt que le séjour continu..., les exigences de confort auxquelles nous sommes désormais habitués (répartition de la chaleur, facilité d'approvisionnement, satisfaction immédiate d'une chaleur uniformément répartie...), contribuent à vouloir utiliser le bâti dans des conditions pour lesquelles il n'est pas toujours conçu.

Les besoins d'isolation thermique et de chauffage sont des préoccupations incontournables, mais parfois difficilement conciliables avec le respect de l'aspect du bâti ancien, les transformations peuvent conduire à une dénaturation profonde de ce qui fait le caractère des espaces, des mises en oeuvre et des matériaux traditionnels.

Techniques, solutions constructives et matériaux adaptés au bâti ancien

Les sources d'inconfort dans le bâti ancien sont la température de l'air, la température des parois, les mouvements de l'air, l'humidité.

Il est important de :

- ne pas empêcher une construction ancienne de respirer
- privilégier la chaleur des parois à celle de l'air et la perfectionner

Les modes de transmission thermique sont : la convection (par l'air...), par conduction (par le métal...) et le rayonnement (par exemple, le soleil).

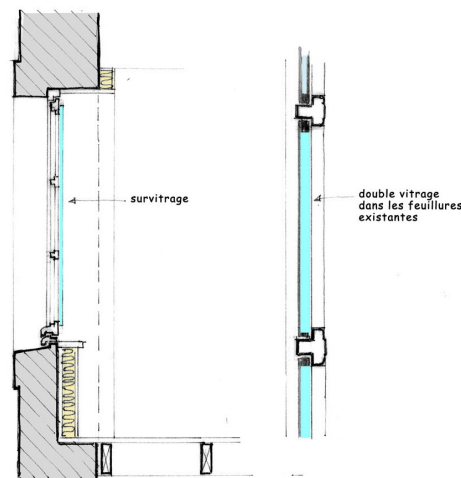
En acceptant un fonctionnement "rustique" (l'air reste relativement plus frais), la meilleure solution est le "chauffage par les murs et les sols", c'est-à-dire que ce sont les murs et les sols qui maintiennent la chaleur par leur inertie thermique et qui rayonnent.

Les modes de chauffage par accumulation et rayonnement, notamment par le sol apparaissent les plus performants (géothermie, poêles de masse, planchers et murs chauffants à basse température, les radiateurs à inertie et à basse température).

La nouvelle génération des équipements de chauffage, bien plus performante, permet des économies de l'ordre de 15 à 40%, une moindre pollution de l'air

Dans certains cas la pose d'un survitrage est possible.

L'adaptation du double vitrage « de rénovation » aux fenêtres anciennes est moins aisée.



et une réduction des gaz à effet de serre. Les chaudières (basse température, à condensation), poêles (à double combustion, label « Flamme verte »...) sont bien encadrés par les labels et certifications en vigueur.

L'énergie solaire

Un mode de vie en forte consommation d'énergie peut être acceptable si cette dernière est produite de façon autonome ou sans effet sur les émissions de gaz à effet de serre; ce serait le cas de l'énergie électrique photovoltaïque dans la mesure où elle pourrait être produite en quantité suffisante. Le captage dréclame des conditions d'exposition spécifiques : orientation au Sud et inclinaison optimale allant de 45° à 60°

Le solaire thermique

Les chauffe-eau solaires (CESI) simples, ou combinés pour chauffer l'eau et la maison, sont des systèmes dont la durée de vie fait encore débat. Ils nécessitent deux équipements :

- un dispositif de stockage, indispensable, dans un ballon d'eau mais qui peut être réalisé pour partie, directement dans le plancher, procédé dit PSD « plancher solaire direct ».

- une source d'énergie d'appoint qui s'impose en cas d'ensoleillement insuffisant.

La surchauffe d'été nécessite des systèmes spécifiques de décharge, refroidissement...

Ce système doit être installé près des lieux d'utilisation, et sur toiture pour bénéficier du meilleur ensoleillement. L'inclinaison optimale est de 45° voire 60° pour le système combiné. L'impact visuel de ces capteurs rapportés, les matériaux très réfléchissants, contribuent à fonder l'opinion de ne pas les tolérer dans le bâti ancien. Il existent actuellement des solutions combinées avec la couverture en ardoise et qui peuvent à terme apporter des réponses attendues pour le patrimoine.

Le solaire photovoltaïque

Les modules photovoltaïques produisent de l'électricité en courant continu. Ils se présentent sous forme de panneaux bleutés foncés insérés dans un cadre métallique ; on en trouve aussi en forme de tuiles, de films souples, de vitrages mixtes ou d'éléments de façade. L'inclinaison optimale est de 30°. La durée de vie du matériel est d'une trentaine d'années mais 10 ans seulement pour les onduleurs.

Le solaire thermique a un faible rendement (14%) et demande donc beaucoup de surface ; 10 m² produisent 1000 kWh par an, soit de quoi chauffer seulement 5 m² pour un bâti moyen (hypothèse de 200 kWh/m² par an). Pour pallier à cet inconvénient, une tendance actuelle est d'en réaliser la couverture de grands bâtiments agricoles.

Le solaire photovoltaïque ne peut, dans les conditions actuelles, que constituer une source énergétique d'appoint mais semble cependant promis à un bel avenir car, fournissant de l'énergie électrique, il est à même d'être utilisé pour tous les usages des particuliers mais aussi pour la collectivité, le surplus étant versé dans le réseau.

L'intégration des panneaux photovoltaïques est plus aisée ; en effet, malgré leur brillance, leur couleur et leur texture lisse sont proches de l'ardoise, la possibilité d'en faire des éléments de couverture et non des structures rapportées, ils sont de plus en plus utilisés pour constituer des pans entiers de couverture.

A cette condition, et si les cadres métalliques ne sont pas en aluminium clair mais sombre, l'effet est alors satisfaisant s'il ne remet pas en cause la qualité architecturale et patrimoniale du bâti, en particulier sur des appentis ou des

édicules secondaires.

Les pompes à chaleur (PAC)

Les PAC aérothermiques puisent directement dans l'air ambiant et sont « à détente directe » (un seul circuit) ou « mixte » (deux circuits). Les émetteurs de chaleur sont soit des ventilo-convecteurs soit des planchers chauffants ou des radiateurs basse température.

Compte tenu de leur faible niveau d'intégration sur les façades, de leur fonctionnement par brassage de l'air perturbant l'équilibre de la ventilation habituelle et de leur impact sonore, dans l'état actuel des connaissances, ce système n'est pas adapté au bâti ancien.

La géothermie utilise généralement la différence de température du sol (relativement constante à partir de 2 m de profondeur) et celle de l'intérieur du bâti. Les PAC géothermiques sont un seul, deux ou trois circuits. Les émetteurs de chaleur sont des planchers (ou murs) chauffants à basse température, diffusant une chaleur douce inférieure à 28°C.

Les PAC géothermiques connaissent un fort développement et s'intègrent facilement dans le bâti ancien mais seulement dans la mesure où la réfection de la structure des sols de l'habitation est envisagée...

Le bois

Le bois est une source d'énergie non seulement renouvelable mais neutre par rapport à l'effet de serre puisqu'en brûlant il libère le gaz carbonique qu'il avait fixé lors de sa croissance. Les meilleures conditions d'utilisation sont un bois sec et une combustion forte.

Les chaudières à copeaux ou à plaquettes nécessitent de grands volumes de stockage ; l'approvisionnement en combustible et son coût sont très variables en raison de la mise en place récente de cette nouvelle filière et du développement de la demande.

Le bois en bûches traditionnelles présente l'inconvénient de la manutention, limité dans le cas d'un poêle à accumulation ; il reste un mode à privilégier comme appoint ou en demi saison (poêles, inserts).

Rappelons cependant que nos ancêtres entretenaient une petite combustion (polluante ?) en permanence qui maintenaient la chaleur dans les murs.

L'énergie éolienne

L'énergie éolienne nécessite de l'espace et une bonne exposition au vent. Le stockage de l'énergie produite est difficile et conduit à la transférer dans le réseau quelle que soit la période tarifaire. A l'échelle individuelle, le matériel actuel, à condition d'être judicieusement implanté, ne semble pas pénalisant dans l'environnement rural. Les nuisances sonores peuvent cependant gêner le voisinage.

Conclusion

L'amélioration du confort thermique d'une maison ancienne de qualité doit être réalisée en prenant en compte :

- la préservation de son aspect extérieur (présence de décors ou de reliefs sur les façades, de maçonneries destinées à rester apparentes, des éléments de menuiserie ou de ferronneries anciens)
- l'analyse de la nature des matériaux constructifs, et leur compatibilité avec les matériaux neufs apportés afin d'éviter l'apparition des pathologies
- la préservation du confort d'été (choix du matériau d'isolation)

3.5 TYPOLOGIES DU BÂTI TRADITIONNEL DE QUINTIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bâti ancien de Quintin est d'une grande homogénéité.

Le tissu urbain de la ville ancienne et de ses faubourgs est très dense et ne comporte que peu de maisons isolées.

Les quelques hôtels particuliers et des maisons bourgeoises urbains sont insérés dans le bâti mitoyen ou placés en fin d'un alignement.

Les manoirs anciens situés hors du centre sont composés d'une maison d'habitation et des constructions annexes et présentent des ensembles compacts regroupés autour d'une cour et d'un jardin clos des hauts murs maçonnés.

Les maisons de tisserands en dehors de l'enceinte de la ville sont de trois types: les longères qui regroupent plusieurs fonctions et même des logements, les maisons collées, et les ensembles de production comme celui situé à Kermano.

Le bâti ancien de Quintin utilise majoritairement le granit, sous forme de murs épais en pierre de taille et ou en moellons. Les maçonneries traditionnelles

sont hourdées au mortier de chaux mélangée avec des sables locaux. Souvent la maçonnerie de moellon est recouverte d'enduit lui aussi à base de chaux et de sable.

Les toitures traditionnelles sont réalisées en ardoise tirée autrefois des carrières de schiste ardoisier de Bretagne. Les charpentes sont constituées de fermes et de chevrons, modèle le plus courant à partir du XVII^e siècle.

Les typologies de l'architecture urbaine de Quintin favorisent naturellement une économie d'espace et d'énergie:

- la surface des façades extérieures est réduite et par conséquent, les déperditions de chaleur;
- les maçonneries épaisses ont une grande inertie et un comportement thermique favorable surtout pour le confort d'été;
- dans le milieu urbain le linéaire des réseaux est minimisé;
- le traitement des eaux usées et des déchets, tout comme le chauffage peuvent être mutualisés pour plusieurs habitations;
- la voirie et les accès sont réduits, donc l'imperméabilisation du sol;
- les terrains agricoles et naturels sont préservés à l'extérieur des agglomérations, loin des sources de pollution.

Typologie «ferme» :

- le regroupement des fonctions (habitation, étable, grenier, hangar) dans un volume compact produit un bâtiment économe en énergie et en espace
- les pièces de service, placées du côté froid, servent d'espaces tampon pour les pièces de vie

Typologie «manoir»:

- le regroupement des fonctions (habitation, étable, grenier, hangar) en plusieurs volumes contigus autour d'une cour clos des hauts murs minimise les déperditions, protège des vents
- les pièces de service, placées du côté froid, servent d'espaces tampon pour les pièces de vie

Le mur lourd en maçonnerie

- moellon (calcaire et granit...),
- brique

Qualités :

- grande inertie thermique (comportement thermique très favorable en été, favorable en hiver)
- provenance locale
- durabilité
- relative perméabilité à l'air et eau

Améliorations possibles de performances thermiques :

- rejointoiement au mortier de chaux
- enduit intérieur au mortier de chaux et de sable (et/ou de plâtre)
- isolation par l'intérieur en veillant à assurer la ventilation des murs

Maîtrise de l'humidité :

- drainage extérieur (et intérieur) des murs
- installation d'une cave ou d'un vide sanitaire
- protection des murs de ruissellement d'eau (gouttière ou avancée du toit)

Le mur en maçonnerie de pierre de taille

Qualités :

- très homogène
- grande inertie thermique
- provenance locale (pierre et sable)
- durabilité
- relative perméabilité à l'air et eau

Améliorations possibles de performances thermiques :

- rejointoiement au mortier de chaux
- enduit intérieur «perspirant»
- isolation par l'intérieur en veillant à assurer la ventilation de paroi

Maîtrise de l'humidité :

- drainage extérieur (et intérieur) des murs
- installation d'une cave ou d'un vide sanitaire
- protection de ruissellement d'eau (gouttière ou avancée du toit)

Couvertures et charpentes

Les couvertures en ardoise :

Qualités :

- peu d'entretien
- durabilité
- provenance locale (ardoise d'Angers)

Améliorations possibles de performances thermiques :

- isolation des combles habités sous rampants en veillant à la bonne ventilation des charpentes bois
- isolation des planchers bas des greniers

Menuiseries

Concernant les bâtiments anciens de Quintin, on peut constater les caractéristiques suivantes :

Maisons rurales et fermes

- les ouvertures sont de taille relativement réduite;
- l'organisation des ouvertures est faite dans l'esprit bioclimatique : fenêtres sont aménagées dans la façade sud, la façade nord ne possède pas de fenêtres ou elles sont de très petite taille;
- emploi de menuiseries traditionnelle en bois à simple vitrage (bâtiments non rénovés récemment) sont équipés des volets extérieurs;
- menuiseries en PVC sont très répandues sur les bâtiments rénovés.

Maisons de ville :

- Les ouvertures sont de taille plus importante, l'organisation des ouvertures est moins évidente en ville

3. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Typologie	Maison rurale, maison de tisserand	Maisons en pan de bois	Maisons de ville	Manoirs	Hôtel particulier, maison bourgeoise
Technique de construction	Maçonnerie de moellons de granit mélangée à d'autres pierres locales, hourdée au mortier de chaux et de sable Encadrements des baies en granit taillé	Façade principale en pan de bois, pignons et rez de chaussée en pierre de taille Cas de bâti industriel (séchoirs) les façades sont en lames de bois ajourées.	Maçonnerie en granit : . granit de taille . moellons de granit assisés apparents . maçonnerie de moellons enduite	Maçonnerie de moellons de granit assisée ou non, hourdée au mortier de chaux et de sable Encadrements des baies en granit taillé	Maçonnerie de moellons Maçonnerie de pierre de taille
Finition de parement de façade principale	Parements destinés à rester rejointoyés sans le recouvrement par l'enduit Plus rarement enduit à pierres vues	Les rares exemples de cette architecture à Quintin sont des maisons construites avant le XVII ^e siècles et protégés au titre des Monuments Historique, leurs façades et souvent les intérieurs doivent être restaurés à l'identique.	Varié : . Granit taillé jointoyé . Moellons jointoyés . Enduit à pierres vues . Enduit de finition	Parements destinés à rester rejointoyés sans le recouvrement par l'enduit	. Parement en pierre de taille . Enduit de chaux et sable, chaînages d'angles, encadrements des baies et lucarnes en granit taillé
Finition des pignons	idem		Le plus souvent moellons jointoyés, plus rarement enduits	idem	. Parements en pierre de taille ou Parements enduits, chaînages en pierre de taille laissés apparents
Ornementations, reliefs	sans		Encadrements des baies en granit taillé, bandeaux, corniches, balcons, ferronneries.	Corniches, bandeaux, frontons, encadrements des portes moulurés en granit taillé	Bandeaux, corniches, chaînages, encadrements des baies et des portes en granit taillé
Préconisations de correction thermique					
Façades	Isolation par extérieur peut être envisagée sur les bâtiments sans intérêt architecturale ou historique. Pour tous les autres cas : . Rejointoiement au mortier de chaux . En présence d'un enduit à pierres vues la correction peut être faite par remplacement de l'enduit existant par un enduit isolant et perspirant		Rejointoiement au mortier de chaux. En présence d'un enduit à pierres vues la correction peut être faite par remplacement de l'enduit existant par un enduit isolant et perspirant. L'épaisseur de l'enduit sera adaptée à l'architecture de la façade concernée, et ne devra pas altérer les éléments de décor existant.	Isolation par extérieur est proscrite. Rejointoiement au mortier de chaux.	Pour les façades en pierre de taille l'isolation par extérieur est proscrite. En présence d'un enduit couvrant la correction peut être faite par remplacement de celui-ci par un enduit isolant et perspirant. L'épaisseur de l'enduit sera adaptée à l'architecture de la façade concernée, et ne devra pas altérer les éléments de décor existants
Pignons	Isolation par extérieur peut être envisagée au cas par cas, et notamment par l'application d'un enduit isolant et adapté à la nature de la maçonnerie		Un enduit isolant et perspirant peut être envisagé	Un enduit isolant et perspirant à pierres vues peut être envisagé	Un enduit isolant et perspirant à pierres vues peut être envisagé sur un parement en moellons.
Toitures	Isolation par extérieure peut être envisagée en cas de réfection totale de couvertures et pour le bâti sans valeur architecturale et historique. Dans tous les autres cas sera préconisée l'isolation intérieure ou isolation du plancher des combles avec des matériaux perspirants.		Isolation par extérieur peut être envisagée sur les bâtiments sans intérêt architecturale ou historique. Dans tous les autres cas - isolation intérieure ou isolation du plancher des combles avec des matériaux perspirants.	Isolation par extérieur est proscrite	Isolation par extérieur est proscrite
Menuiseries extérieures	La restauration de menuiseries anciennes, existantes avec pose de double fenêtres peut être exigée pour le bâtiments repérés comme remarquables ou de qualité. Dans tous les autres cas et si menuiseries existantes ne sont pas récupérables ou récentes, le remplacement peut être autorisé par un modèle à double vitrage, de dessin et proportions adaptés à l'époque et l'architecture de façade. Exemple : Maison médiévale : fenêtres à petits carreaux Maison XVIII ^e : fenêtres à grands carreaux et petits bois Maison XIX ^e ou XX ^e : fenêtres à grand vitrage Dans certains cas les volets extérieurs en bois peuvent être ajoutés (modèles traditionnelles en planches jointives)		La restauration de menuiseries anciennes, existantes avec pose de double fenêtres peut être exigée pour le bâtiments repérés comme remarquables ou de qualité. Dans tous les autres cas et si menuiseries existantes ne sont pas récupérables ou récentes le remplacement peut être autorisé par un modèle à double vitrage, de dessin et proportions adaptés à l'époque et l'architecture de façade. Exemple : Maison médiévale : fenêtres à petits carreaux Maison XVIII ^e : fenêtres à grand carreaux et petits bois Maison XIX ^e ou XX ^e : fenêtres à grand vitrage Dans certains cas les volets extérieurs en bois peuvent être ajoutés (modèles traditionnelles en planches jointives ou persiennes pour le bâti du XVIII ^e et XIX ^e siècle)	Restauration de menuiseries anciennes existantes avec pose de double fenêtres sera préférée à tout autre type d'intervention. Si menuiseries existantes ne sont pas récupérables ou récentes le remplacement par un modèle à double vitrage, de dessin et proportions à l'identique des menuiseries anciennes encore en place ou justifiés par des documents graphiques (dessins, photographies anciennes). Dans certains cas les volets extérieurs en bois peuvent être ajoutés (modèles traditionnelles en planches jointives)	Restauration de menuiseries anciennes, existantes avec pose de double fenêtres préférée à tout autre type d'intervention. Si menuiseries existantes ne sont pas récupérables ou récentes le remplacement par un modèle à double vitrage, de dessin et proportions adaptés à l'époque et l'architecture de façade, ou à l'identique des menuiseries anciennes encore en place ou d'après les documents graphiques disponibles (dessins, photographies anciennes) Dans certains cas les volets extérieurs peuvent être ajoutés (modèles traditionnelles ou persiennes pour les bâti urbain de fin XVIII -XIX ^e siècles)